



RCS : ALENCON

Code greffe : 6101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1976 B 00032

Numéro SIREN : 308 174 333

Nom ou dénomination : IN EXTENSO ALENCON

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2015 sous le numéro de dépôt 2174

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON

81 RUE DU GUE DE SORRE
61000 ALENCON
INFOGREFFE 0 899 70 22 22
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL : 02 33 26 17 55

RECEPISSE DE DEPOT

IN EXTENSO ALENCON

30 rue d'Alençon
61250 Condé-sur-Sarthe

V/REF : DS

N/REF : 76 B 32 / 2015-A-2174

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ALENCON certifie qu'il a reçu le 25/09/2015, les actes suivants :

Projet de traité de fusion en date du 21/09/2015

- Fusion absorption - Société absorbée : IN EXTENSO L'AIGLE

Concernant la société

IN EXTENSO ALENCON

Société par actions simplifiée

30 rue d'Alençon

61250 Condé-sur-Sarthe

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-2174 le 25/09/2015

R.C.S. ALENCON 308 174 333 (76 B 32)

Fait à ALENCON le 25/09/2015,

LE GREFFIER



LEGALE

TRAITE D'APPORT FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

Société « **IN EXTENSO ALENCON** »

Société par Actions Simplifiée au capital de 105 000 €

ayant son siège social à CONDE SUR SARTHE (61250) 30 rue d'Alençon

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALENCON sous le numéro 308 174 333

Représentée par Monsieur Sébastien RETAUX, Directeur Général,

D'UNE PART,

ET :

Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** »

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €

ayant son siège social à L'AIGLE (61300) 21 Place de Verdun

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALENCON sous le numéro 511 892 408

Représentée par Monsieur Hervé MARIE, Directeur Général,

D'AUTRE PART,

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

EXPOSE

1) La société « **IN EXTENSO ALENCON** » est une société française qui exerce la profession d'Expert-Comptable et de Commissaire aux Comptes.

Elle a été constituée pour une durée de 99 ans, à compter du 5 Novembre 1976.

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALENCON sous le numéro 308 174 333.

Son capital est de 105 000 €, divisé en 3 500 actions de 30 € chacune, entièrement libérées.

Elle n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables, non plus que des certificats d'investissement ou autres valeurs mobilières composées.

Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

Au cours de l'acte, ladite société sera désignée indifféremment par sa dénomination « **IN EXTENSO ALENCON** », ou par l'expression « société absorbante ».

2) La société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » est une société française qui exerce la profession d'Expert-Comptable et de Commissaire aux Comptes.

Elle a été constituée pour une durée de 99 ans, à compter du 17 Avril 2009.

HN
SR

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALENCON sous le n° 511 892 408.

Son capital est de 50 000 €, divisé en 500 actions, entièrement libérées.

Elle n'a pas créé de parts de fondateur ou de parts bénéficiaires, ni émis d'obligations ordinaires, convertibles ou échangeables, non plus que des certificats d'investissement ou autres valeurs mobilières composées.

Elle ne fait pas appel public à l'épargne.

Au cours de l'acte, ladite société sera désignée indifféremment par sa dénomination « IN EXTENSO L'AIGLE » ou par l'expression « société absorbée ».

LIENS ENTRE LES DEUX SOCIETES

LIENS EN CAPITAL

Il convient de rappeler que la Société « IN EXTENSO ALENCON » détient 500 actions sur les 500 actions composant le capital de la Société « IN EXTENSO L'AIGLE », soit 100 % du capital.

DIRIGEANTS COMMUNS

Monsieur Sébastien RETAUX est Directeur Général de la société « IN EXTENSO ALENCON » et Président de la société « IN EXTENSO L'AIGLE ».

Ceci exposé, il est passé à la convention de fusion fixant les conventions entre les sociétés IN EXTENSO ALENCON et IN EXTENSO L'AIGLE.

PROJET DE FUSION DES SOCIETES « IN EXTENSO ALENCON » et « IN EXTENSO L'AIGLE » PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIETE « IN EXTENSO L'AIGLE » PAR LA SOCIETE « IN EXTENSO ALENCON »

Article 1 : FUSION ENVISAGEE

En vue de la fusion des sociétés « IN EXTENSO L'AIGLE » et « IN EXTENSO ALENCON », par absorption de la première par la seconde, dans les conditions prévues aux articles L 236-1 et suivants du Code du Commerce et les articles R 236-1 et suivants du Code du Commerce, la société « IN EXTENSO L'AIGLE » apporte à la société « IN EXTENSO ALENCON », sous réserve de la réalisation définitive de la fusion, l'universalité de son patrimoine.

Ainsi, si la fusion est réalisée :

- le patrimoine de la société absorbée sera dévolu à la société absorbante dans l'état où il se trouvera lors de la réalisation de la fusion ; il comprendra tous les biens, droits et valeurs appartenant à l'absorbée à cette époque, sans exception ;
- la société absorbante devient débitrice des créanciers non obligataires de la société absorbée aux lieux et place de celle-ci, sans que cette substitution emporte novation à leur égard.

Article 2 : MOTIFS ET BUTS DE LA FUSION

La fusion des sociétés « **IN EXTENSO ALENCON** » et « **IN EXTENSO L'AIGLE** » répond à l'objectif suivant :

Afin de rationaliser leur fonctionnement et de permettre un allègement des coûts de gestion administrative et commerciale, ainsi qu'une meilleure efficacité économique, il est apparu utile aux dirigeants et associés de procéder à un regroupement de ces deux sociétés au sein d'une même entité.

Article 3 : DATE D'EFFET DE LA FUSION – COMPTES UTILISES POUR ARRETER LES CONDITIONS DE L'OPERATION

La fusion sera réalisée avec effet au **1er Janvier 2016**.

L'exercice de chacune des sociétés se termine le 31 Mai. Les comptes de l'exercice clos au 31 Mai 2015 n'ont pas encore été approuvés. Ils devront l'être :

- . pour la société **IN EXTENSO ALENCON** lors de l'assemblée générale ordinaire des associés du 14 Novembre 2015 ;
- . pour la société **IN EXTENSO L'AIGLE** lors de l'assemblée générale mixte des associés du 14 Novembre 2015.

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées sur la base desdits comptes annuels clos le 31/05/2015.

Méthodes d'évaluation des apports :

Pour la réalisation de l'apport, les éléments apportés sont estimés à la valeur nette comptable au 31 Mai 2015 dans les écritures de la société absorbée au bilan de référence, comme il est d'usage dans un groupe de sociétés.

Article 4 : DESIGNATION ET EVALUATION DE L'ACTIF ET DU PASSIF A TRANSMETTRE

A) ACTIF

L'actif apporté par la société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » comprend les biens, droits et valeurs ci-après désignés et évalués :

L'actif de la société absorbée dont la transmission est prévue au profit de la société absorbante comprenait au 31/05/2015, date de l'arrêté des comptes utilisée pour la présente opération, les biens, les droits et valeurs ci-après désignés et évalués :

AN
SR

ACTIF TRANSMIS

1°) Actif immobilisé

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brevets, licences, logiciels	4 000,00	4 000	0,00
Fonds commercial	243 000,00		243 000,00
Immobilisations corporelles			
Autres immobilisations corporelles	54 899,33	44 104,33	10 795,00
Immobilisations financières			
Autres immobilisations financières	4 600,00		4 600,00
2°) Actif circulant			
Clients et comptes rattachés	647 466,36	106 610,64	540 855,72
Fournisseurs débiteurs	3 732,60		3 732,60
Personnel	80,00		80,00
Etat, impôts sur les bénéfices	3 343,00		3 343,00
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 319,41		10 319,41
Autres créances	98 142,05		98 142,05
Avances et acomptes versés sur commandes	300,00		300,00
Disponibilités	26 725,18		26 725,18
Charges constatées d'avance	8 207,57		8 207,57
TOTAL ACTIF APORTE	1 104 815,50	154 714,97	950 100,53

B) PASSIF

La société absorbante prendra en charge et acquittera au lieu et place de la société absorbée, la totalité du passif de cette dernière dont le montant dans les comptes au 31 Mai 2015 est ci-après indiqué. En tant que de besoin, la stipulation ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers, lesquels sont au contraire tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Le passif de la société absorbée dont l'absorbante deviendra débitrice pour la totalité lors de la réalisation de la fusion, comprenait au 31 Mai 2015 date de l'arrêté des comptes utilisée pour la présente opération, les dettes ci-après désignées et évaluées :

PASSIF TRANSMIS

Provisions pour charges	23 495,00
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	60 486,22
Emprunts et dettes financières	12 637,95
Fournisseurs et comptes rattachés	89 739,42
Dettes fiscales et sociales	256 007,45
Autres dettes	5 014,45
Produits constatés d'avance	245 154,00
TOTAL PASSIF TRANSMIS	692 534,49

Le passif transmis comportera non seulement les dettes et engagements sus-énoncés mais aussi tous ceux que la société absorbée aura au jour de la réalisation définitive de la fusion.

La société absorbante prendra également en charge tous les engagements hors bilan de la société absorbée qui pourrait exister.

Monsieur Hervé MARIE, agissant ès qualités, certifie que le montant du passif ci-dessus indiqué tel qu'il ressort des écritures comptables au 31 Mai 2015 est exact et sincère et qu'il n'existe aucun passif non enregistré à la date du 31 Mai 2015.

Il certifie, notamment, que la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » est en règle à l'égard des organismes de Sécurité Sociale, allocations familiales, de prévoyance et de retraite et qu'elle a satisfait à toutes ses obligations fiscales, toutes déclarations nécessaires ayant été effectuées dans les délais prévus par les lois et règlements en vigueur.

C) ACTIF NET

ACTIF NET	950 100,53 €
A déduire PASSIF	692 534,49 €

ACTIF NET	257 566,04 €
arrondi à 257 566 €	

Article 5 : RAPPORT D'ECHANGE. REMUNERATION DE L'APPORT

Article 5 : Rapport d'échange. Rémunération de l'apport

A) Rapport d'échange

L'évaluation des éléments d'actifs et passifs de la société absorbée a été faite ci-dessus.

Sur ces données, l'évaluation de l'actif net de chaque société est la suivante :

Société absorbée (IN EXTENSO L'AIGLE) : 257 566 €
Société absorbante (IN EXTENSO ALENCON) : 1 091 409 €

Compte tenu de cette évaluation, la valeur de chaque action de la société absorbée est de 515,13 €, et la valeur de chaque action de la société absorbante de 311,83 €.

Afin de faciliter les opérations d'échange des droits, il a été convenu d'arrondir la valeur des titres à 515 € et à 312 €.

En conséquence, le rapport d'échange des droits sociaux est de 5 Actions de la société IN EXTENSO ALENCON pour 3 actions de la société IN EXTENSO L'AIGLE.

Pour rémunérer l'apport-fusion, la société absorbante devra donc créer un nombre d'actions égal à 833,33 (n actions de l'absorbée x rapport d'échange), soit 500 X 5/3, arrondi à 833 actions.

B) Augmentation de capital

La société absorbante procédera, en conséquence, à une augmentation de son capital de 24 990 € pour le porter de 105 000 € à 129 990 €, par création de 833 actions nouvelles, lesquelles seront attribuées directement par la société absorbante (IN EXTENSO ALENCON) aux associés de la société absorbée

AM
SR

(IN EXTENSO L'AIGLE) à raison de 5 actions de la société IN EXTENSO ALENCON pour 3 actions de la société IN EXTENSO L'AIGLE.

Ces actions porteront jouissance à compter du 1^{er} Janvier 2016 et seront entièrement assimilées aux actions anciennes.

Cependant, la société IN EXTENSO ALENCON détient 500 actions de la société IN EXTENSO L'AIGLE, de sorte qu'elle recevrait 833 actions de ses propres actions lors de l'augmentation du capital social.

La société IN EXTENSO ALENCON ne pouvant détenir ses propres actions, renonce à recevoir les 833 actions nouvelles auxquelles sa participation dans la société IN EXTENSO L'AIGLE lui donne droit. En conséquence, il n'y aura pas d'augmentation du capital social.

C) Prime de fusion

La différence entre la valeur nette des biens apportés et la valeur nette des titres au bilan de la société IN EXTENSO ALENCON constituera une prime de fusion qui sera inscrite pour son montant au passif du bilan de la société IN EXTENSO ALENCON et sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires, anciens et nouveaux, de la société.

L'actif net apporté par la société IN EXTENSO L'AIGLE étant de 257 566 €

La valeur des titres de la société IN EXTENSO L'AIGLE au bilan de la société IN EXTENSO ALENCON étant de 900 854 €

Le mali de fusion ressort à - 643 288 €

lequel sera porté à un compte « Mali de Fusion » à l'actif du bilan de la société IN EXTENSO ALENCON.

Article 6 : CONDITIONS DE LA FUSION

A) Propriété – Jouissance – Rétroactivité

La société absorbante sera propriétaire de l'universalité du patrimoine de la société absorbée à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion. Elle en aura la jouissance **à compter du 1^{er} JANVIER 2016** toutes les opérations actives et passives réalisées par la société absorbée depuis cette date étant réputées avoir été faites pour le compte de la société absorbante, qui les reprendra dans son compte de résultat.

Ainsi, tous accroissements, droits et investissements nouveaux, risques et profits quelconques, frais généraux, charges et dépenses afférents aux biens et droits apportés incomberont à la société « **IN EXTENSO ALENCON** » qui accepte d'ores et déjà de prendre au jour de la réalisation définitive de la fusion, les actifs et passifs qui existeront à cette date, comme tenant lieu de ceux existant au 1^{er} Juin 2015.

La société absorbante sera subrogée purement et simplement, d'une manière générale, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

La société absorbée s'engage à ne réaliser, à compter du 21 Septembre 2015, aucune disposition d'éléments d'actif ou de création de passif autre que celles rendues nécessaires pour la gestion courante de la société.

B) Charges et conditions

** En ce qui concerne la Société « IN EXTENSO ALENCON » :*

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes, que Mr Sébastien RETAUX, en qualité de représentant de la Société « IN EXTENSO ALENCON » oblige celle-ci à accomplir et exécuter, savoir :

- 1) la Société « **IN EXTENSO ALENCON** » prendra les biens et droits, et notamment les fonds de commerce à elle apportés, avec tous ses éléments corporels et incorporels en dépendant, y compris notamment les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera lors de la prise de possession sans pouvoir demander aucune indemnité pour quelque cause que ce soit et notamment pour mauvais état des objets mobiliers ou erreur, dans leur désignation ;
- 2) elle exécutera à compter de la même date tous traités, marchés et conventions intervenus avec les tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurance contre l'incendie, les accidents et autres risques, et tous abonnements quelconques, y compris les branchements téléphoniques qui auraient pu être contractés. Elle exécutera, notamment, comme la Société absorbée aurait été tenue de le faire elle-même, toutes les clauses et conditions jusqu'alors mises à la charge de la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** », sans recours contre cette dernière ;
- 3) elle se conformera aux lois, règlements et usages concernant l'exploitation apportée et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls ;
- 4) la Société « **IN EXTENSO ALENCON** » sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la Société absorbée ;
- 5) la Société « **IN EXTENSO ALENCON** » supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, taxes, primes et cotisations d'assurance, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits objet de l'apport-fusion ;
- 6) la Société « **IN EXTENSO ALENCON** » aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elle apportés et fera son affaire personnelle, après réalisation définitive de la fusion, de la mutation à son nom de ces valeurs mobilières et droits sociaux ;
- 7) la Société « **IN EXTENSO ALENCON** » sera tenue à l'acquit de la totalité du passif de la Société absorbée, dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exécution de toutes les conditions d'actes ou titres de créance pouvant exister, sauf à obtenir, de tous créanciers, tous accords modificatifs de ces termes et conditions ; elle sera débitrice de tous les créanciers de la société absorbée au lieu et place de la société « **IN EXTENSO L'AIGLE** », sans que cette substitution emporte novation à l'égard desdits créanciers ;
- 8) la Société « **IN EXTENSO ALENCON** », en application de l'article 163 de l'annexe II du Code Général des Impôts, devra faire son affaire personnelle des investissements à effectuer au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction, en ce qui concerne les salaires

payés par la Société absorbée pour la période écoulée depuis la réalisation des derniers investissements obligatoires ;

- 9) la société « **IN EXTENSO ALENCON** » accomplira, le cas échéant, toutes formalités et nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens apportés ;

** En ce qui concerne la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » :*

. La société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » est notamment tenue aux charges et conditions suivantes :

- 1) les apports à titre de fusion sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires et de droit, et, en outre, sous celles qui figurent dans le présent acte ;
- 2) le représentant de la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » s'oblige, ès qualités, à fournir à la Société « **IN EXTENSO ALENCON** » tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions. Il s'oblige notamment et oblige la Société qu'il représente, à faire établir, à première réquisition de la Société « **IN EXTENSO ALENCON** », tous actes complémentifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement ;
- 3) le représentant de la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** », ès qualités, oblige celle-ci à remettre et à livrer à la Société « **IN EXTENSO ALENCON** » aussitôt après la réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant ;
- 4) le représentant de la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » oblige cette dernière à faire tout ce qui sera nécessaire pour permettre à la Société « **IN EXTENSO ALENCON** » d'obtenir le transfert à son profit et le maintien aux mêmes conditions, après réalisation définitive de la fusion, des prêts accordés à la Société absorbée ;
- 5) le représentant de la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite Société sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société absorbée pour quelque cause que ce soit.

Le représentant de la société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » déclare :

. Sur la société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » :

- 1- qu'elle n'est pas actuellement et n'a jamais été en état de faillite, de liquidation judiciaires, de liquidation de biens ou de règlement judiciaire, de redressement ou de liquidation judiciaire ; qu'elle n'est pas actuellement ni susceptible d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- 2- qu'elle n'a contracté avec un tiers quelconque aucune interdiction de fabrication ou de commerce, sous quelque forme que ce soit, ni aucune clause de non concurrence ;
- 3- qu'il n'existe aucun engagement financier ou autre, de nature à modifier les valeurs retenues pour la présente fusion.

. Sur les biens apportés :

- 1- que le patrimoine de la société n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation ;
- 2- que les éléments de l'actif apporté, au titre de la fusion, notamment les divers éléments corporels ou incorporels compris dans les apports, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement, warrant ou gage quelconque autre que ceux énumérés en annexe (cf. annexe 3) et que lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de la société absorbée, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires pour la régularité de leur mutation.

Article 7 : REALISATION DEFINITIVE DE LA FUSION. CONDITIONS SUSPENSIVES

Le présent projet de fusion et la dissolution de la société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » qui en résulte, ne deviendront définitifs qu'à compter du jour de la réalisation de la condition suspensive ci-après :

- approbation par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société « **IN EXTENSO ALENCON** », le tout dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La réalisation de cette condition suspensive sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale de la société « **IN EXTENSO ALENCON** ».

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

A défaut de cette réalisation avant le 31 Janvier 2016, le présent projet sera considéré comme nul, sans indemnité de part ni d'autre.

Article 8 : DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE

La société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » sera dissoute de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société « **IN EXTENSO ALENCON** » qui constatera la réalisation de la fusion.

Du faite de la reprise par la société « **IN EXTENSO ALENCON** » de la totalité de l'actif et du passif de la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** », la dissolution de cette dernière ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.

Article 9 : DECLARATIONS FISCALES

I - Dispositions générales

Les représentants des sociétés « **IN EXTENSO ALENCON** » et « **IN EXTENSO L'AIGLE** » obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits à titre de fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

II- Impôt sur les sociétés

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, la fusion prend effet le 1^{er} Janvier 2016. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, produits depuis cette date par l'exploitation de la société absorbée, seront englobés dans le résultat imposable de la société absorbante.

Les soussignés ès qualités, au nom de la société qu'ils représentent, déclarent qu'elles relèvent l'une et l'autre du régime fiscal des sociétés de capitaux et déclarent soumettre la présente fusion au régime de faveur prévu par l'article 210 A du Code Général des Impôts.

A cet effet, la société prend l'engagement :

- de reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » ainsi que la réserve spéciale où cette Société aura porté les plus-values à long terme soumises antérieurement à l'impôt sur les Sociétés au taux réduits prévus par l'article 219 I,a, du Code Général des Impôts ;
- de se substituer à la société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » pour la réintégration des plus-values dont l'imposition aurait été différée chez cette dernière ;
- de calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables qui lui sont apportées d'après la valeur qu'elles avaient du point de vue fiscal, dans les écritures de la société absorbée ;
- de réintégrer dans ses bénéfices imposables à l'impôt sur les sociétés, dans les délais et conditions prévues à l'article 210 A, 3° du CGI, les plus-values dégagées par la fusion sur l'apport des biens amortissables ;
- d'inscrire à son bilan les éléments de l'actif circulant pour leur valeur fiscale dans les écritures de la Société « **IN EXTENSO L'AIGLE** ».

III- Taxe sur la valeur ajoutée

Conformément à l'Instruction du 22 Février 1990, la société « **IN EXTENSO L'AIGLE** » déclare transférer purement et simplement à la société « **IN EXTENSO ALENCON** », qui sera ainsi subrogée dans tous ses droits et obligations, le crédit de taxe sur la valeur ajoutée dont elle disposera à la date où elle cessera juridiquement d'exister. Toutefois, ce transfert sera limité au montant de la TVA qui serait résulté de l'imposition de la valeur des apports.

Conformément à la solution administrative contenue dans l'instruction du 11 Février 1969 et reprise à la documentation administrative 8A 1121, paragraphe 18, les apports de biens immobilisés en cours de construction ou achevés depuis moins de 5 ans sont déclarés « inexistants » pour l'application de l'article 257-7 du Code Général des Impôts.

La société absorbante « **IN EXTENSO ALENCON** » s'engage à vendre sous le régime de la T.V.A. les valeurs d'exploitation reçues par elle en apport.

Conformément à l'article 210 III de l'annexe II du Code Général des Impôts, et sous réserve de la reconduction de la doctrine administrative exprimée dans l'instruction du 22 Février 1990 précitée, la Société absorbante s'engage à opérer les régularisations de déductions prévues aux articles 210, 214, 215, 221 et 225 de l'annexe II du même code, dans les mêmes conditions que la société absorbée aurait été tenue d'y procéder si elle avait poursuivi son activité.

Une déclaration en double exemplaire rappelant le présent engagement sera déposée au service des impôts dont relève la société absorbante.

Les parties affirment, en outre, sous les peines édictées par l'article 1837 du CGI, que le présent acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et du passif pris en charge.

IV- Enregistrement

La fusion sera soumise au droit fixe prévu par la Loi.

V - Obligations déclaratives

Les soussignés, ès qualités, au nom des sociétés absorbée et absorbante, s'engagent expressément :

- à joindre aux déclarations des sociétés absorbée et absorbante, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts ;
- en ce qui concerne la société absorbante, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

Article 10 : DISPOSITIONS DIVERSES

A) Formalités

La société « **IN EXTENSO ALENCON** » remplira toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion.

La société « **IN EXTENSO ALENCON** » fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

La société « **IN EXTENSO ALENCON** » devra, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui sont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des Sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.

La société « **IN EXTENSO ALENCON** » remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable au tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

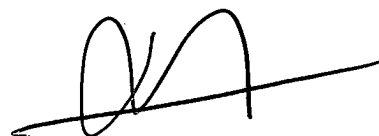
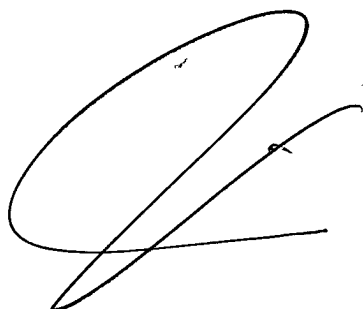
B) Remise de titres

Les titres de propriété, archives, pièces, et tous documents relatifs aux biens transmis, seront, si la fusion se réalise, remis à la société « **IN EXTENSO ALENCON** ».

C) Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile à leur siège respectif.

Fait à CONDE SUR SARTHE, le 21 Septembre 2015.



ANNEXES AU PROJET D'APPORT FUSION

Le présent projet d'apport comporte les annexes ci-après :

- **Annexe 1 : Bilan Actif et Passif des sociétés « IN EXTENSO L'AIGLE » et « IN EXTENSO ALENCON »**
- **Annexe 2 : Etat des inscriptions de la société « IN EXTENSO L'AIGLE »**

In Extenso

SAS IN EXTENSO L'AIGLE
ETATS FINANCIERS
Au 31 mai 2015

21 place Verdun
61300 L'AIGLE

Siret : 51189240800028

SOMMAIRE

ATTESTATION	1
COMPTES ANNUELS	2
BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE	
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	7
<i>NOTES SUR LE BILAN</i>	9
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	18
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	19
DETAIL DES COMPTES	21
DETAIL DU BILAN	22
DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	27
ETATS DE GESTION	31
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	32
DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	33
DOSSIER DE GESTION	38
LIASSE FISCALE	41

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS IN EXTENSO L'AIGLE relatifs à la période du 01 juin 2014 au 31 mai 2015 qui se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	950 101
Chiffre d'affaires	976 970
Résultat net comptable (Bénéfice)	101 245

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ALENCON
Le 25 juin 2015

Hervé MARIE

Expert-Comptable

HM
SR

COMPTES ANNUELS

AN
SR

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/05/2015	Net 31/05/2014
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 000	4 000		
Fonds commercial (1)	243 000		243 000	243 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	54 899	44 104	10 795	15 456
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 600		4 600	4 600
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	306 499	48 104	258 395	263 056
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	300		300	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	647 466	106 611	540 856	508 250
Autres créances	115 617		115 617	275 779
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	26 725		26 725	42 946
Charges constatées d'avance (3)	8 208		8 208	8 602
TOTAL ACTIF CIRCULANT	798 316	106 611	691 706	835 577
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 104 816	154 715	950 101	1 098 633
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

AM
SR

BILAN PASSIF

	31/05/2015	31/05/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4	4
Report à nouveau	101 317	59 137
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	101 245	67 180
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	257 566	181 321
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	23 495	59 785
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 495	59 785
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	60 486	130 058
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 638	9 030
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 739	170 434
Dettes fiscales et sociales	256 007	270 168
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 014	3 126
Produits constatés d'avance	245 154	274 710
TOTAL DETTES (1)	669 039	857 527
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	950 101	1 098 633
(1) Dont à plus d'un an (a)	12 637	60 441
(1) Dont à moins d'un an (a)	656 402	797 086
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	58	144
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

pm
SR

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	31/05/2015	31/05/2014
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	6 066		6 066	1 463
Production vendue (services)	970 904		970 904	921 750
Chiffre d'affaires net	976 970		976 970	923 213
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			93 387	63 839
Autres produits			8	381
Total produits d'exploitation (I)			1 070 365	987 433
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			303 148	276 019
Impôts, taxes et versements assimilés			10 017	9 603
Salaires et traitements			340 970	371 007
Charges sociales			148 589	131 403
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 873	5 953
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			33 690	40 608
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			80 025	56 086
Total charges d'exploitation (II)			923 312	890 678
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			147 053	96 754
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 236	6 906
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4 236	6 906
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 713	4 539
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 713	4 539
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			523	2 367
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)			147 576	99 121

HN

SL

COMPTE DE RESULTAT

	31/05/2015	31/05/2014
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 346
Sur opérations en capital	1 667	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 667	1 346
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		272
Sur opérations en capital	6 431	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	6 431	272
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 764	1 074
Participation des salariés aux résultats (IX)	13 885	13 437
Impôts sur les bénéfices (X)	27 681	19 578
Total des produits (I+III+V+VII)	1 076 268	995 684
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	975 022	928 504
BENEFICE OU PERTE	101 245	67 180
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		272
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 236	6 887
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

HN
SR

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO L'AIGLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2015, dont le total est de 950 101 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 101 245 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2014 au 31/05/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/06/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

TRAVAUX EN-COURS

Les travaux en-cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en Clients - factures à établir lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en Produits constatés d'avance lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

17/11
SR

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues entre le 1er janvier 2015 et la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 6 271 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 14 299 euros.

Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2015 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

Le montant de la créance du CICE au titre de l'année civile 2014 est de 14 254 €.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	243 000			243 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 000			4 000
Immobilisations incorporelles	247 000			247 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 357			5 357
- Matériel de transport	22 911		12 000	10 911
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 419	2 212		38 631
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	64 687	2 212	12 000	54 899
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 600			4 600
Immobilisations financières	4 600			4 600
ACTIF IMMOBILISE	316 287	2 212	12 000	306 499

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/05/2015
Éléments achetés	243 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	243 000

Le fonds de commerce figure au bilan pour sa valeur d'achat ou d'apport. La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à sa

HN
SR

NOTES SUR LE BILAN

valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise.

Lorsque des événements ou des changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 000			4 000
Immobilisations incorporelles	4 000			4 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 622	739		2 360
- Matériel de transport	22 911		12 000	10 911
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 698	6 134		30 833
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	49 232	6 873	12 000	44 104
ACTIF IMMOBILISE	53 232	6 873	12 000	48 104

17M
SR

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 775 891 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 600		4 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	647 466	647 466	
Autres	115 617	115 617	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 208	8 208	
Total	775 891	771 291	4 600
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE hors groupe	116 284
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	3 733
Etat - produits à recevoir	6 271
Total	126 287

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	114 133	33 690	41 213	106 611
Total	114 133	33 690	41 213	106 611
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		33 690	41 213	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/11/2014.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	59 137
Résultat de l'exercice précédent	67 180
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	126 317
Affectations aux réserves	
Distributions	25 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	101 317
Total des affectations	126 317

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2014	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2015
Capital	50 000				50 000
Réserve légale	5 000				5 000
Réserves générales	4				4
Report à Nouveau	59 137	42 180	42 180		101 317
Résultat de l'exercice	67 180	-67 180	101 245	67 180	101 245
Dividendes		25 000			
Total Capitaux Propres	181 321		143 425	67 180	257 566

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	59 785		36 290		23 495
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	59 785		36 290		23 495
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			36 290		
Financières					
Exceptionnelles					

Méthode de calcul des engagements de retraite :

NOTES SUR LE BILAN

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation à la date du 31/05/2015.

Le calcul est réalisé selon la méthode retrospective prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié et tient compte des paramètres suivants :

- Age de la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation retenu : 2.50 %
- Taux de progression des salaires : 2 % constant
- Taux de charges sociales patronales : 45 %

Changement d'estimation

Sur la base de statistiques réalisées par le groupe IN EXTENSO, il a été décidé de différencier le taux de rotation du personnel en fonction de l'ancienneté. (Jusqu'à présent un taux de rotation faible était appliqué).

A compter de l'exercice clos le 31/05/2015, les taux de rotation sont fixés à :

- 10 % lorsque l'ancienneté est inférieure à 5 ans
- 7 % lorsque l'ancienneté est comprise entre 5 et 15 ans
- 5 % lorsque l'ancienneté est supérieure à 15 ans

L'incidence sur le résultat d'exploitation est de 29 260 €.

Le montant des engagements, en fonction des hypothèses ci-dessus est estimé à 23 495 €.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 669 039 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	58	58		
- à plus de 1 an à l'origine	60 428	60 428		
Emprunts et dettes financières divers (*)	12 638	1	12 637	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 739	89 739		
Dettes fiscales et sociales	256 007	256 007		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 014	5 014		
Produits constatés d'avance	245 154	245 154		
Total	669 039	656 402	12 637	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	69 448			
(**) Dont envers les groupes et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	3 791
Fournisseurs - FAR hors groupe	7 321
ICNE s/ emprunts clientèle	28
Intérêts courus à payer	58
Dettes provisionnées pour CP	36 781
Dettes prov. sur part. des salariés	14 000
Personnel - Autres charges à payer	268
Personnel - Primes à payer	24 408
Orga. sociaux - CS sur CP	15 080
Orga. sociaux - Autres CS à payer	12 807
Charges à payer form prof. contin	1 233
Charges à payer taxe apprentissag	838
Charges à payer - CFE	398
Total	117 010

Autres informations

NOTES SUR LE BILAN

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	7 043	
Autres créances	95 461	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	102 504	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 062	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	62 062	

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 208		
Total	8 208		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	245 154		
Total	245 154		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Charges et produits d'exploitation et financiers****Transferts de charges d'exploitation et financières**

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Remboursement frais de formation AGEFOS	6 577	
Indemnités journalières	9 307	
TOTAL	15 884	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 4 236 euros

AUTRES INFORMATIONS**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 12 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
Total	12	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DELOITTE

Forme : S.A.S

Au capital de : 21 896 500 euros

Adresse du siège social :
185 avenue Charles de Gaulle
92 200 NEUILLY SUR SEINE

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution solidaire SAS IN EXTENSO ALENCON</i>	60 400
Avals et cautions	60 400
Autres engagements reçus	
Total	60 400
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

DETAIL DES COMPTES

DETAIL DU BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - Concessions, brevets, licence	4 000,00		4 000,00	4 000,00
28050000 - Amort concessions brevets lic		4 000,00	-4 000,00	-4 000,00
	4 000,00	4 000,00		
Fonds commercial				
20700000 - Fonds commercial	243 000,00		243 000,00	243 000,00
	243 000,00		243 000,00	243 000,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Installations générales, agenc	5 357,00		5 357,00	5 357,00
21820000 - Matériel de transport clientèle	10 911,40		10 911,40	22 911,40
21830000 - Matériel de bureau	7 444,00		7 444,00	7 444,00
21831000 - Matériel informatique	22 074,18		22 074,18	19 862,18
21840000 - Mobilier	9 112,75		9 112,75	9 112,75
28181000 - Amort. instal. générales, agen		2 360,43	-2 360,43	-1 621,87
28182000 - Amort. matériel de transport		10 911,40	-10 911,40	-22 911,40
28183000 - Amortissements matériel de b		5 429,38	-5 429,38	-4 540,58
28183100 - Amort. matériel informatique		19 873,33	-19 873,33	-15 492,41
28184000 - Amort. mobilier		5 529,79	-5 529,79	-4 665,30
	54 899,33	44 104,33	10 795,00	15 455,77
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôts & cautionnements ver	4 600,00		4 600,00	4 600,00
	4 600,00		4 600,00	4 600,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	306 499,33	48 104,33	258 395,00	263 055,77
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41110000 - Clients groupe In Extenso	7 043,03		7 043,03	14 637,86
41120000 - Clients hors groupe	356 432,75		356 432,75	474 673,88
41600000 - Clients douteux ou litigieux	167 707,07		167 707,07	
41820000 - Clients - FAE hors groupe	116 283,51		116 283,51	133 071,86
49100000 - Prov dép des comptes clients		106 610,64	-106 610,64	-114 133,38
	647 466,36	106 610,64	540 855,72	508 250,22

171
52

DETAIL DU BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
Fournisseurs débiteurs				
40980000 - RRR à obtenir & avoirs à rece	3 732,60		3 732,60	
	3 732,60		3 732,60	
Personnel				
43790000 - Tickets restaurants	80,00		80,00	
	80,00		80,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - Etat - Impôts sur les bénéfice	3 343,00		3 343,00	12 654,00
	3 343,00		3 343,00	12 654,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA déductible s/ abs	8 844,77		8 844,77	15 210,61
44586000 - TVA sur factures non parvenu	1 474,64		1 474,64	960,95
	10 319,41		10 319,41	16 171,56
Autres créances				
44870000 - Etat - produits à recevoir	6 271,00		6 271,00	6 226,00
45110001 - C/C groupe IE SOCOGEC	87 634,86		87 634,86	231 807,66
45180000 - Intérêts courus s/ comptes co	4 236,19		4 236,19	6 887,37
46870000 - Divers - Produits à recevoir				2 032,25
	98 142,05		98 142,05	246 953,28
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
40910000 - Fournisseurs - Avances et ac	300,00		300,00	
	300,00		300,00	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
51200001 - Crédit Agricole Normandie	10 308,96		10 308,96	42 945,85
51200002 - Crédit Mutuel	16 416,22		16 416,22	
	26 725,18		26 725,18	42 945,85
Charges constatées d'avance				
48600000 - Charges constatées d'avance	8 207,57		8 207,57	8 601,96
	8 207,57		8 207,57	8 601,96
TOTAL ACTIF CIRCULANT	798 316,17	106 610,64	691 705,53	835 576,87
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 104 815,50	154 714,97	950 100,53	1 098 632,64

DETAIL DU BILAN

	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 - Capital souscrit appelé versé	50 000,00	50 000,00
	50 000,00	50 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
10610000 - Réserve légale	5 000,00	5 000,00
	5 000,00	5 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
10680000 - Autres réserves	4,23	4,23
	4,23	4,23
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau - Créiteur	101 316,59	59 137,00
	101 316,59	59 137,00
Résultat de l'exercice	101 245,22	67 179,59
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	257 566,04	181 320,82
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
15300000 - Provisions IFC	23 495,00	59 785,00
	23 495,00	59 785,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 495,00	59 785,00
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
16400001 - FDC/16606/432/52009-42016/VE3M+1,5	60 399,61	125 249,53
16400005 - INF/16606/20/22012-12015/F2,95		4 598,57
16884001 - ICNE s/ emprunts hors clientèle		3,77
16884100 - ICNE s/ emprunts clientèle	28,24	62,62
	60 427,85	129 914,49
Découverts et concours bancaires		
51860000 - Intérêts courus à payer	58,37	143,73
	58,37	143,73
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	60 486,22	130 058,22
Emprunts et dettes financières diverses		
16600001 - Participation N-1	5 922,46	8 477,58
16600002 - Participation N-2	6 392,51	
16680001 - Intérêt sur participation N-1	78,89	141,30
16680002 - Intérêt sur participation N-2	244,09	
	12 637,95	8 618,88
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45510001 - Associé - C/C J.M. BARON		410,98
		410,98
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 - Fournisseurs groupe In Extenso	58 271,42	147 527,40

DETAIL DU BILAN

	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
40120000 - Fournisseurs hors groupe	20 355,93	15 274,09
40810000 - Fournisseurs - FAR groupe IE	3 790,61	1 184,40
40820000 - Fournisseurs - FAR hors groupe	7 321,46	6 448,17
	89 739,42	170 434,06
<i>Personnel</i>		
42100000 - Personnel - Rémunérations dues	19 322,40	25 115,19
42200000 - Comité d'entreprise	187,56	232,80
42820000 - Dettes provisionnées pour CP	36 780,55	40 164,00
42840000 - Dettes prov. sur part. des salariés	14 000,00	14 000,00
42860000 - Personnel - Autres charges à payer	267,66	301,15
42861000 - Personnel - Primes à payer	24 408,00	21 518,00
	94 966,17	101 331,14
<i>Organismes sociaux</i>		
43100000 - Sécurité sociale	10 280,00	13 171,00
43710000 - Caisse retraite non cadre	3 342,39	7 645,74
43720000 - Caisse retraite cadre	1 815,92	
43721000 - CAVEC		574,66
43730000 - Caisse prévoyance non cadre	255,59	946,13
43740000 - Caisse prévoyance cadre	349,68	
43780000 - Caisse mutuelle non cadre	1 477,30	2 361,10
43781000 - Caisse mutuelle cadre	526,20	
43820000 - Orga. sociaux - CS sur CP	15 080,00	16 467,00
43860000 - Orga. sociaux - Autres CS à payer	12 807,00	11 783,00
43861000 - Charges à payer taxe organic		584,00
43863300 - Charges à payer form prof. contin	1 232,80	1 760,36
43863500 - Charges à payer taxe apprentissag	838,30	1 041,00
	48 005,18	56 333,99
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
44551000 - TVA à décaisser	4 127,00	8 630,00
44571000 - TVA collectée taux 19,6%	15 009,56	37 162,64
44574000 - TVA collectée taux 20%	73 500,19	44 137,11
44587000 - TVA sur factures à établir	19 379,75	22 178,48
44587100 - TVA sur avoirs à recevoir	622,10	
	112 638,60	112 108,23
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
44861000 - Charges à payer - CFE	397,50	395,00
	397,50	395,00
Dettes fiscales et sociales	256 007,45	270 168,36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
41120000 - Clients hors groupe	4 765,20	3 126,32
46700000 - Débiteurs créditeurs divers	4,23	
46710000 - Débiteurs créditeurs débours clts	245,02	
	5 014,45	3 126,32
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constatés d'avance	245 154,00	274 710,00
	245 154,00	274 710,00
TOTAL DETTES	669 039,49	857 526,82
Ecart de conversion - Passif		

DETAIL DU BILAN

	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
TOTAL PASSIF	950 100,53	1 098 632,64

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70210000 - Frais de chancellerie	3 616,29	0,37	1 070,35	0,12	2 545,94	237,86
70220000 - Frais déplac. refacturés aux cli			154,80	0,02	-154,80	-100,00
70230000 - Frais admin. refacturés aux cli	2 449,24	0,25	238,15	0,03	2 211,09	928,44
70610000 - Honoraires récurrents	853 187,37	87,33	769 587,13	83,36	83 600,24	10,86
70620000 - Honoraires non récurrents	49 759,64	5,09	46 188,00	5,00	3 571,64	7,73
70630000 - Sous-traitance groupe In Exte	48 119,24	4,93	20 165,94	2,18	27 953,30	138,62
70640000 - Var. produits non encore factu	-13 471,00	-1,38	69 338,00	7,51	-82 809,00	-119,43
70641000 - Var. pdts constatés d'avance	30 437,00	3,12	13 522,00	1,46	16 915,00	125,09
70820000 - Frais déplac. refacturés group	444,81	0,05	551,29	0,06	-106,48	-19,31
70860000 - Autres frais refacturés groupe	61,30	0,01	450,00	0,05	-388,70	-86,38
70862000 - Autres frais refacturés hors gr	2 365,62	0,24	1 947,19	0,21	418,43	21,49
	976 969,51	100,00	923 212,85	100,00	53 756,66	5,82
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
75800000 - Produits divers de gestion cou	7,98		380,94	0,04	-372,96	-97,91
78153000 - RAP pour IFC	36 290,00	3,71	5 173,00	0,56	31 117,00	601,53
78174000 - RAP pour dépréciation des cr	41 212,76	4,22	28 895,06	3,13	12 317,70	42,63
79110000 - Remboursements frais agefos	5 864,22	0,60	3 570,75	0,39	2 293,47	64,23
79120000 - Remboursement agefos - Austr	713,42	0,07	1 456,89	0,16	-743,47	-51,03
79150000 - Trif de charges - Divers social	9 306,84	0,95	24 743,03	2,68	-15 436,19	-62,39
	93 395,22	9,56	64 219,67	6,96	29 175,55	45,43
Total	1 070 364,73	109,56	987 432,52	106,96	82 932,21	8,40
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
60431000 - Sous-traitance achetée group	80 521,28	8,24	118 340,83	12,82	-37 819,55	-31,96
60611000 - Eau	257,81	0,03	176,35	0,02	81,46	46,19
60612000 - Electricité et gaz	4 800,87	0,49	4 880,35	0,53	-79,48	-1,63
60630000 - Four. entretien & petit équipe	651,64	0,07	828,21	0,09	-176,57	-21,32
60640000 - Fournitures de bureau	2 796,21	0,29	1 482,73	0,16	1 313,48	88,59
60641000 - Fournitures informatiques	1 511,32	0,15			1 511,32	
60642000 - Consommation papier	1 456,55	0,15	1 327,50	0,14	129,05	9,72
60660000 - Carburant véhicules clientèle	1 442,14	0,15	2 056,70	0,22	-614,56	-29,88
61320000 - Locations immobilières	29 783,28	3,05	26 573,58	2,88	3 209,70	12,08
61357000 - Location matériel d'affranchis	295,63	0,03	575,35	0,06	-279,72	-48,62
61400000 - Charges locatives	2 007,84	0,21	1 631,00	0,18	376,84	23,10
61520000 - Entretien & rep. biens immobil	1 585,10	0,16	1 636,70	0,18	-51,60	-3,15
61530000 - Télésurveillance	366,57	0,04	336,31	0,04	30,26	9,00
61550000 - Entretien & rep. biens mobilier	348,00	0,04			348,00	
61554000 - Entretien & rep véhicules clie	2 276,38	0,23	687,29	0,07	1 589,09	231,21
61561000 - Maintenance matériel informa	635,70	0,07	83,97	0,01	551,73	657,06
61561100 - Maintenance logiciels informa	793,55	0,08	741,16	0,08	52,39	7,07
61563000 - Maintenance photocopieurs	2 018,27	0,21	1 772,72	0,19	245,55	13,85
61610000 - Primes d'assurance RC	2 760,37	0,28	2 809,75	0,30	-49,38	-1,76

17/11
SR

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61620000 - Primes d'assur. multirisques I	744,67	0,08	659,81	0,07	84,86	12,86
61630000 - Primes d'assur. véhicules cie	921,07	0,09	1 299,20	0,14	-378,13	-29,10
61810000 - Documentations générales	68,00	0,01	262,90	0,03	-194,90	-74,13
61820000 - Documentation technique	5 174,30	0,53	4 584,27	0,50	590,03	12,87
61850000 - Frais de formation collaborat	161,54	0,02			161,54	
62120000 - Personnel extérieur groupe IE	14 100,00	1,44	10 080,00	1,09	4 020,00	39,88
62120100 - Personnel extérieur hors grou	48 002,20	4,91	33 000,00	3,57	15 002,20	45,46
62220000 - Honoraires SARL gérance ma	53 163,50	5,44	22 080,44	2,39	31 083,06	140,77
62262000 - Honoraires CAC	3 290,00	0,34	2 300,00	0,25	990,00	43,04
62263000 - Honoraires autres			2 768,42	0,30	-2 768,42	-100,00
62270000 - Frais acte et contentieux	1 052,87	0,11	591,10	0,06	461,77	78,12
62300000 - Communications externes	3 150,23	0,32	3 490,60	0,38	-340,37	-9,75
62310000 - Annonces et insertions	779,30	0,08	702,70	0,08	76,60	10,90
62320000 - Rémunérations d'enseigne	380,00	0,04	380,00	0,04		
62340000 - Cadeaux à la clientèle			731,71	0,08	-731,71	-100,00
62380000 - Divers (pourboires, dons cour	90,90	0,01	93,46	0,01	-2,56	-2,74
62510000 - Dép. affectés à la clientèle	15 775,88	1,61	8 946,83	0,97	6 829,05	76,33
62511000 - Dép. non affectés à la clientèl	514,71	0,05	537,42	0,06	-22,71	-4,23
62512000 - Déplacements formation	53,24	0,01	735,44	0,08	-682,20	-92,76
62570000 - Réceptions	606,72	0,06	183,39	0,02	423,33	230,84
62610000 - Frais postaux	6 615,04	0,68	4 877,63	0,53	1 737,41	35,62
62620000 - Frais de télécommunications	4 011,09	0,41	4 144,10	0,45	-133,01	-3,21
62622000 - Frais de com. lignes informati	3 163,18	0,32	2 377,71	0,26	785,47	33,03
62700000 - Services bancaires	1 320,13	0,14	960,83	0,10	359,30	37,39
62810000 - Cotisations	3 149,93	0,32	4 083,18	0,44	-933,25	-22,86
62840000 - Frais de recrutement personn	550,80	0,06	207,00	0,02	343,80	166,09
Total	303 147,81	31,03	276 018,64	29,90	27 129,17	9,83
MARGE SUR M/SES & MAT	767 216,92	78,53	711 413,88	77,06	55 803,04	7,84
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63310000 - Versement de transport	144,77	0,01			144,77	
63320000 - Allocation logement	314,78	0,03			314,78	
63330000 - Part. empl. formation pro. con	6 727,88	0,69	4 505,98	0,49	2 221,90	49,31
63350000 - Taxe apprentissage	2 190,30	0,22	2 540,00	0,28	-349,70	-13,77
63511000 - CFE	956,50	0,10	926,00	0,10	30,50	3,29
63511200 - CVAE	267,00	0,03	269,00	0,03	-2,00	-0,74
63710000 - Contribution sociale de solidar	-584,00	-0,06	1 362,00	0,15	-1 946,00	-142,88
	10 017,23	1,03	9 602,98	1,04	414,25	4,31
Salaires et Traitements						
64110000 - Appointements	75 482,82	7,73			75 482,82	
64111000 - Appointements production	197 318,84	20,20	341 946,52	37,04	-144 627,68	-42,30
64112000 - Appointements administratif	22 210,36	2,27			22 210,36	
64120000 - Conges payés dir. non associ	3 564,17	0,36			3 564,17	
64121000 - Conges payés production	7 024,04	0,72	-3 118,00	-0,34	10 142,04	-325,27
64121100 - Provisions pour CP	-3 383,45	-0,35			-3 383,45	
64124000 - RTT	467,48	0,05			467,48	
64125000 - Autres absences	-2 437,20	-0,25			-2 437,20	
64130000 - Primes directeurs non associé	850,00	0,09			850,00	
64131000 - Primes production	13 500,00	1,38	32 178,14	3,49	-18 678,14	-58,05

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64132000 - Primes administratif	700,00	0,07			700,00	
64141000 - Indemnités production	701,14	0,07			701,14	
64150000 - 13eme mois directeurs non as	8 549,55	0,88			8 549,55	
64151000 - 13eme mois production	14 572,23	1,49			14 572,23	
64152000 - 13eme mois administratif	1 849,86	0,19			1 849,86	
	340 969,84	34,90	371 006,66	40,19	-30 036,82	-8,10
Charges sociales						
64510000 - Cotisations URSSAF hors ass	92 240,32	9,44	91 421,83	9,90	818,49	0,90
64512000 - Forfait social sur participation	2 800,00	0,29	2 800,00	0,30		
64520000 - Cotisations mutuelles hors as	8 874,28	0,91	8 716,36	0,94	157,92	1,81
64530000 - Cotis. caisses de retraite empl	14 100,27	1,44	30 083,53	3,26	-15 983,26	-53,13
64531000 - Cotis. caisses de retraite cadr	8 300,71	0,85			8 300,71	
64540000 - Cotisations Assedic hors asso			16 548,26	1,79	-16 548,26	-100,00
64560000 - Cotis. caisses de prévoy. hors	2 767,73	0,28	4 486,16	0,49	-1 718,43	-38,31
64630000 - CAVEC hors associés	172,40	0,02	1 879,30	0,20	-1 706,90	-90,83
64712000 - Prov charges sociales sur CP	-1 387,00	-0,14	-1 778,00	-0,19	391,00	-21,99
64713000 - Prov charges sociales sur pri	1 024,00	0,10	-12 217,00	-1,32	13 241,00	-108,38
64720000 - Versements aux CE et établis	2 474,53	0,25	2 852,99	0,31	-378,46	-13,27
64750000 - Médecine du travail	994,52	0,10	944,30	0,10	50,22	5,32
64760000 - Tickets restaurant	5 889,60	0,60			5 889,60	
64800000 - Autres charges de personnel	507,61	0,05	1 297,18	0,14	-789,57	-60,87
64810000 - Indemnités stagiaires	850,00	0,09	450,00	0,05	400,00	88,89
64821000 - Indem. transact. de licenciem	23 279,00	2,38			23 279,00	
64900000 - CICE	-14 299,00	-1,46	-16 082,00	-1,74	1 783,00	-11,09
	148 588,97	15,21	131 402,91	14,23	17 186,06	13,08
Amortissements et provisions						
68112810 - DAP instal. générales, agenc	738,56	0,08	677,01	0,07	61,55	9,09
68112830 - DAP matériel de bureau	888,80	0,09	814,73	0,09	74,07	9,09
68112840 - DAP matériel informatique	4 380,92	0,45	3 418,76	0,37	962,16	28,14
68112850 - DAP mobilier	864,49	0,09	1 042,43	0,11	-177,94	-17,07
68174000 - DAP pour dépréciation des cr	33 690,02	3,45	40 608,13	4,40	-6 918,11	-17,04
	40 562,79	4,15	46 561,06	5,04	-5 998,27	-12,88
Autres charges						
65110000 - Redevances IEO	38 690,00	3,96	34 857,00	3,78	3 833,00	11,00
65120000 - Redevance informatique IEO	24 088,00	2,47	20 284,00	2,20	3 804,00	18,75
65400000 - Pertes sur créances irrécouvr	13 450,49	1,38			13 450,49	
65800000 - Charges diverses gestion cou	13,70		945,18	0,10	-931,48	-98,55
65810000 - Débours pour clients	3 783,00	0,39			3 783,00	
	80 025,19	8,19	56 086,18	6,08	23 939,01	42,68
Total	620 164,02	63,48	614 659,79	66,58	5 504,23	0,90
RESULTAT D'EXPLOITATION	147 052,90	15,05	96 754,09	10,48	50 298,81	51,99
Produits financiers						
76800000 - Autres produits financiers			18,24		-18,24	-100,00
76851000 - Intérêts créditeurs s/ C/C grou	4 236,19	0,43	6 887,37	0,75	-2 651,18	-38,49
	4 236,19	0,43	6 905,61	0,75	-2 669,42	-38,66
Charges financières						
66110005 - Intérêts emprunts matériel inf	47,25		210,79	0,02	-163,54	-77,58
66110006 - Intérêts sur emprunts agence			13,80		-13,80	-100,00
66120001 - Intérêts sur emprunts clientèle	3 386,10	0,35	4 136,56	0,45	-750,46	-18,14
66160000 - Intérêts sur découverts	53,44	0,01	10,96		42,48	387,59

HN

✓

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
66181000 - Intérêts s/ part. des salariés	226,69	0,02	166,59	0,02	60,10	36,08
	3 713,48	0,38	4 538,70	0,49	-825,22	-18,18
Résultat financier	522,71	0,05	2 366,91	0,26	-1 844,20	-77,92
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	147 575,61	15,11	99 121,00	10,74	48 454,61	48,88
Produits exceptionnels						
77140000 - Rentrées des créances amorti			1 345,52	0,15	-1 345,52	-100,00
77520001 - Pds cession véhicules clientè	1 666,67	0,17			1 666,67	
	1 666,67	0,17	1 345,52	0,15	321,15	23,87
Charges exceptionnelles						
67200000 - Charges sur exercices antérie			272,00	0,03	-272,00	-100,00
67800000 - Autres charges exceptionnelle	6 431,00	0,66			6 431,00	
	6 431,00	0,66	272,00	0,03	6 159,00	NS
Résultat exceptionnel	-4 764,33	-0,49	1 073,52	0,12	-5 837,85	-543,80
Participation des salariés						
69100000 - Participation des salariés	13 885,06	1,42	13 436,93	1,46	448,13	3,34
	13 885,06	1,42	13 436,93	1,46	448,13	3,34
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - Impôts sur les bénéfices	27 681,00	2,83	19 578,00	2,12	8 103,00	41,39
	27 681,00	2,83	19 578,00	2,12	8 103,00	41,39
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	101 245,22	10,36	67 179,59	7,28	34 065,63	50,71

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Coût d'achats marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	976 970	923 213	53 757	5,82
Production stockée				
Production immobilisée				
Cie de matières et sous-traitance	80 521	118 341	-37 820	-31,96
MARGE DE PRODUCTION	896 448	804 872	91 576	11,38
CHIFFRE D'AFFAIRES I.T.	976 970	923 213	53 757	5,82
MARGE BRUTE GLOBALE	896 448	804 872	91 576	11,38
Autres achats et charges externes	222 627	157 678	64 949	41,19
VALEUR AJOUTEE	673 822	647 194	26 627	4,11
Subventions d'exploitation				
Impôts, taxes et verst assimilés	10 017	9 603	414	4,31
Charges de personnel	489 559	502 410	-12 851	-2,56
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	174 246	135 182	39 064	28,90
Reprises s/ charges et Transferts	93 387	63 839	29 549	46,29
Autres produits	8	381	-373	-97,91
Dot. amortissements et provisions	40 563	46 561	-5 998	-12,88
Autres charges	80 025	56 086	23 939	42,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	147 053	96 754	50 299	51,99
Quote part résultat en commun				
Produits financiers	4 236	6 906	-2 669	-38,66
Charges financières	3 713	4 539	-825	-18,18
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	147 576	99 121	48 455	48,88
Produits exceptionnels	1 667	1 346	321	23,87
Charges exceptionnelles	6 431	272	6 159	NS
Résultat exceptionnel	-4 764	1 074	-5 838	-543,80
Participation des salariés	13 885	13 437	448	3,34
Impôts sur les bénéfices	27 681	19 578	8 103	41,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	101 245	67 180	34 066	50,71

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue				
70210000 - Frais de chancellerie	3 616,29	1 070,35	2 545,94	237,86
70220000 - Frais déplac. refacturés aux cli		154,80	-154,80	-100,00
70230000 - Frais admin. refacturés aux cli	2 449,24	238,15	2 211,09	928,44
70610000 - Honoraires récurrents	853 187,37	769 587,13	83 600,24	10,86
70620000 - Honoraires non récurrents	49 759,64	46 188,00	3 571,64	7,73
70630000 - Sous-traitance groupe In Exte	48 119,24	20 165,94	27 953,30	138,62
70640000 - Var. produits non encore factu	-13 471,00	69 338,00	-82 809,00	-119,43
70641000 - Var. pdts constatés d'avance	30 437,00	13 522,00	16 915,00	125,09
70820000 - Frais déplac. refacturés group	444,81	551,29	-106,48	-19,31
70860000 - Autres frais refacturés groupe	61,30	450,00	-388,70	-86,38
70862000 - Autres frais refacturés hors gr	2 365,62	1 947,19	418,43	21,49
	976 969,51	923 212,85	53 756,66	5,82
Cie de matières et sous-traitance				
60431000 - Sous-traitance achetée group	80 521,28	118 340,83	-37 819,55	-31,96
	80 521,28	118 340,83	-37 819,55	-31,96
MARGE DE PRODUCTION	896 448,23	804 872,02	91 576,21	11,38
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	976 969,51	923 212,85	53 756,66	5,82
MARGE BRUTE GLOBALE	896 448,23	804 872,02	91 576,21	11,38
Autres achats et charges externes				
60611000 - Eau	257,81	176,35	81,46	46,19
60612000 - Electricité et gaz	4 800,87	4 880,35	-79,48	-1,63
60630000 - Four. entretien & petit équipe	651,64	828,21	-176,57	-21,32
60640000 - Fournitures de bureau	2 796,21	1 482,73	1 313,48	88,59
60641000 - Fournitures informatiques	1 511,32		1 511,32	
60642000 - Consommation papier	1 456,55	1 327,50	129,05	9,72
60660000 - Carburant véhicules clientèle	1 442,14	2 056,70	-614,56	-29,88
61320000 - Locations immobilières	29 783,28	26 573,58	3 209,70	12,08
61357000 - Location matériel d'affranchis	295,63	575,35	-279,72	-48,62
61400000 - Charges locatives	2 007,84	1 631,00	376,84	23,10
61520000 - Entretien & rep. biens immobil	1 585,10	1 636,70	-51,60	-3,15
61530000 - Télésurveillance	366,57	336,31	30,26	9,00
61550000 - Entretien & rep. biens mobilier	348,00		348,00	
61554000 - Entretien & rep véhicules clie	2 276,38	687,29	1 589,09	231,21
61561000 - Maintenance matériel informa	635,70	83,97	551,73	657,06
61561100 - Maintenance logiciels informa	793,55	741,16	52,39	7,07
61563000 - Maintenance photocopieurs	2 018,27	1 772,72	245,55	13,85
61610000 - Primes d'assurance RC	2 760,37	2 809,75	-49,38	-1,76
61620000 - Primes d'assur. multirisques l	744,67	659,81	84,86	12,86
61630000 - Primes d'assur. véhicules clie	921,07	1 299,20	-378,13	-29,10
61810000 - Documentations générales	68,00	262,90	-194,90	-74,13
61820000 - Documentation technique	5 174,30	4 584,27	590,03	12,87
61850000 - Frais de formation collaborate	161,54		161,54	
62120000 - Personnel extérieur groupe IE	14 100,00	10 080,00	4 020,00	39,88
62120100 - Personnel extérieur hors grou	48 002,20	33 000,00	15 002,20	45,46
62220000 - Honoraires SARL gérance ma	53 163,50	22 080,44	31 083,06	140,77

HN

R

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62262000 - Honoraires CAC	3 290,00	2 300,00	990,00	43,04
62263000 - Honoraires autres		2 768,42	-2 768,42	-100,00
62270000 - Frais acte et contentieux	1 052,87	591,10	461,77	78,12
62300000 - Communications externes	3 150,23	3 490,60	-340,37	-9,75
62310000 - Annonces et insertions	779,30	702,70	76,60	10,90
62320000 - Rémunérations d'enseigne	380,00	380,00		
62340000 - Cadeaux à la clientèle		731,71	-731,71	-100,00
62380000 - Divers (pourboires, dons cour	90,90	93,46	-2,56	-2,74
62510000 - Dép. affectés à la clientèle	15 775,88	8 946,83	6 829,05	76,33
62511000 - Dép. non affectés à la clientèl	514,71	537,42	-22,71	-4,23
62512000 - Déplacements formation	53,24	735,44	-682,20	-92,76
62570000 - Réceptions	606,72	183,39	423,33	230,84
62610000 - Frais postaux	6 615,04	4 877,63	1 737,41	35,62
62620000 - Frais de télécommunications	4 011,09	4 144,10	-133,01	-3,21
62622000 - Frais de com. lignes informati	3 163,18	2 377,71	785,47	33,03
62700000 - Services bancaires	1 320,13	960,83	359,30	37,39
62810000 - Cotisations	3 149,93	4 083,18	-933,25	-22,86
62840000 - Frais de recrutement personn	550,80	207,00	343,80	166,09
	222 626,53	157 677,81	64 948,72	41,19
VALEUR AJOUTEE	673 821,70	647 194,21	26 627,49	4,11
Impôts, taxes et verst assimilés				
63310000 - Versement de transport	144,77		144,77	
63320000 - Allocation logement	314,78		314,78	
63330000 - Part. empl. formation pro. con	6 727,88	4 505,98	2 221,90	49,31
63350000 - Taxe apprentissage	2 190,30	2 540,00	-349,70	-13,77
63511000 - CFE	956,50	926,00	30,50	3,29
63511200 - CVAE	267,00	269,00	-2,00	-0,74
63710000 - Contribution sociale de solidar	-584,00	1 362,00	-1 946,00	-142,88
	10 017,23	9 602,98	414,25	4,31
Charges de personnel				
64110000 - Appointements	75 482,82		75 482,82	
64111000 - Appointements production	197 318,84	341 946,52	-144 627,68	-42,30
64112000 - Appointements administratif	22 210,36		22 210,36	
64120000 - Conges payés dir. non associ	3 564,17		3 564,17	
64121000 - Conges payés production	7 024,04	-3 118,00	10 142,04	-325,27
64121100 - Provisions pour CP	-3 383,45		-3 383,45	
64124000 - RTT	467,48		467,48	
64125000 - Autres absences	-2 437,20		-2 437,20	
64130000 - Primes directeurs non associé	850,00		850,00	
64131000 - Primes production	13 500,00	32 178,14	-18 678,14	-58,05
64132000 - Primes administratif	700,00		700,00	
64141000 - Indemnités production	701,14		701,14	
64150000 - 13eme mois directeurs non as	8 549,55		8 549,55	
64151000 - 13eme mois production	14 572,23		14 572,23	
64152000 - 13eme mois administratif	1 849,86		1 849,86	
64510000 - Cotisations URSSAF hors ass	92 240,32	91 421,83	818,49	0,90
64512000 - Forfait social sur participation	2 800,00	2 800,00		
64520000 - Cotisations mutuelles hors as	8 874,28	8 716,36	157,92	1,81
64530000 - Cotis. caisses de retraite empl	14 100,27	30 083,53	-15 983,26	-53,13
64531000 - Cotis. caisses de retraite cadr	8 300,71		8 300,71	

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64540000 - Cotisations Assedic hors asso		16 548,26	-16 548,26	-100,00
64560000 - Cotis. caisses de prévoy. hors	2 767,73	4 486,16	-1 718,43	-38,31
64630000 - CAVEC hors associés	172,40	1 879,30	-1 706,90	-90,83
64712000 - Prov charges sociales sur CP	-1 387,00	-1 778,00	391,00	-21,99
64713000 - Prov charges sociales sur pri	1 024,00	-12 217,00	13 241,00	-108,38
64720000 - Versements aux CE et établis	2 474,53	2 852,99	-378,46	-13,27
64750000 - Médecine du travail	994,52	944,30	50,22	5,32
64760000 - Tickets restaurant	5 889,60		5 889,60	
64800000 - Autres charges de personnel	507,61	1 297,18	-789,57	-60,87
64810000 - Indemnités stagiaires	850,00	450,00	400,00	88,89
64821000 - Indem. transact. de licenciem	23 279,00		23 279,00	
64900000 - CICE	-14 299,00	-16 082,00	1 783,00	-11,09
	489 558,81	502 409,57	-12 850,76	-2,56
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	174 245,66	135 181,66	39 064,00	28,90
Reprises s/ charges et Transferts				
78153000 - RAP pour IFC	36 290,00	5 173,00	31 117,00	601,53
78174000 - RAP pour dépréciation des cr	41 212,76	28 895,06	12 317,70	42,63
79110000 - Remboursements frais agefos	5 864,22	3 570,75	2 293,47	64,23
79120000 - Remboursement agefos - Autr	713,42	1 456,89	-743,47	-51,03
79150000 - Trf de charges - Divers social	9 306,84	24 743,03	-15 436,19	-62,39
	93 387,24	63 838,73	29 548,51	46,29
Autres produits				
75800000 - Produits divers de gestion cou	7,98	380,94	-372,96	-97,91
	7,98	380,94	-372,96	-97,91
Dot. amortissements et provisions				
68112810 - DAP instal. générales, agenc	738,56	677,01	61,55	9,09
68112830 - DAP matériel de bureau	888,80	814,73	74,07	9,09
68112840 - DAP matériel informatique	4 380,92	3 418,76	962,16	28,14
68112850 - DAP mobilier	864,49	1 042,43	-177,94	-17,07
68174000 - DAP pour dépréciation des cr	33 690,02	40 608,13	-6 918,11	-17,04
	40 562,79	46 561,06	-5 998,27	-12,88
Autres charges				
65110000 - Redevances IEO	38 690,00	34 857,00	3 833,00	11,00
65120000 - Redevance informatique IEO	24 088,00	20 284,00	3 804,00	18,75
65400000 - Pertes sur créances irrécouvr	13 450,49		13 450,49	
65800000 - Charges diverses gestion cou	13,70	945,18	-931,48	-98,55
65810000 - Débours pour clients	3 783,00		3 783,00	
	80 025,19	56 086,18	23 939,01	42,68
RESULTAT D'EXPLOITATION	147 052,90	96 754,09	50 298,81	51,99
Produits financiers				
76800000 - Autres produits financiers		18,24	-18,24	-100,00
76851000 - Intérêts créditeurs s/ C/C grou	4 236,19	6 887,37	-2 651,18	-38,49
	4 236,19	6 905,61	-2 669,42	-38,66
Charges financières				
66110005 - Intérêts emprunts matériel inf	47,25	210,79	-163,54	-77,58
66110006 - Intérêts sur emprunts agence		13,80	-13,80	-100,00
66120001 - Intérêts sur emprunts clientèle	3 386,10	4 136,56	-750,46	-18,14
66160000 - Intérêts sur découverts	53,44	10,96	42,48	387,59

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
66181000 - Intérêts s/ part. des salariés	226,69 3 713,48	166,59 4 538,70	60,10 -825,22	36,08 -18,18
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	147 575,61	99 121,00	48 454,61	48,88
Produits exceptionnels				
77140000 - Rentrées des créances amorti		1 345,52	-1 345,52	-100,00
77520001 - Pds cession véhicules clientè	1 666,67 1 666,67	1 345,52	1 666,67 321,15	23,87
Charges exceptionnelles				
67200000 - Charges sur exercices antérie		272,00	-272,00	-100,00
67800000 - Autres charges exceptionnelle	6 431,00 6 431,00	272,00	6 431,00 6 159,00	NS
Résultat exceptionnel	-4 764,33	1 073,52	-5 837,85	-543,80
Participation des salariés				
69100000 - Participation des salariés	13 885,06 13 885,06	13 436,93 13 436,93	448,13 448,13	3,34 3,34
Impôts sur les bénéfices				
69500000 - Impôts sur les bénéfices	27 681,00 27 681,00	19 578,00 19 578,00	8 103,00 8 103,00	41,39 41,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	101 245,22	67 179,59	34 065,63	50,71

HN
R

DOSSIER DE GESTION

Capacité d'autofinancement

	31/05/2015	31/05/2014
Résultat net	101 245	67 180
+ Dotations aux amortissements	6 873	5 953
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs	33 690	40 608
- Reprises sur charges calculées	77 503	34 068
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)	1 667	
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	62 639	79 673

	31/05/2015	31/05/2014
Excédent Brut d'Exploitation	174 246	135 182
+ Transfert de charges	15 884	29 771
+ Autres produits d'exploitation	8	381
- Autres charges d'exploitation	80 025	56 086
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	4 236	6 906
- Charges financières	3 713	4 539
+ Produits exceptionnels		1 346
- Charges exceptionnelles	6 431	272
- Participation des salariés	13 885	13 437
- Impôts sur les bénéfices	27 681	19 578
= Capacité d'autofinancement	62 639	79 673

DOSSIER DE GESTION

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	62 639	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	62 639	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	1 667	
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés	146 413	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail	3 980	
Subventions d'investissement		
Total des ressources	214 699	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		25 000
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		2 212
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		69 448
Total des emplois		96 660
Variation du fonds de roulement net global	118 039	

	31/05/2015	31/05/2014	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	300		300	
Comptes clients, comptes rattachés	647 466	622 384	25 083	
Autres créances	23 746	37 084		13 338
Comptes de régularisation	8 208	8 602		394
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	89 739	170 434	80 695	
Dettes fiscales et sociales	256 007	270 168	14 161	
Autres dettes	5 014	3 126		1 888
Comptes de Régularisation	245 154	274 710	29 556	
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			134 174	
Variation de la trésorerie active	26 725	42 946		16 221
Variations de la trésorerie passive	58	144	85	
Variation nette de trésorerie				16 135
Variation du fonds de roulement net global			118 039	

DOSSIER DE GESTION

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	101 245	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	40 563	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		77 503
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		1 667
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	62 639	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	1 667	
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés	146 413	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice	3 980	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	152 060	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		25 000
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		2 212
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants et versements aux associés		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-bail		69 448
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		96 660
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	42 802	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	160 841	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Augmentation des acomptes versés sur commandes		300
Augmentation de l'en-cours clients		25 083
Diminution des autres créances	13 732	
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		80 695
Diminution des dettes fiscales et sociales		14 161
Diminution des autres dettes		27 668
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		134 174
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	26 667	

HN
R

LIASSE FISCALE

HN
SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS IN EXTENSO L'AIGLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		21 place Verdun 61300 L'AIGLE		Durée de l'exercice précédent*		11	
Numéro SIRET*		5 1 1 8 9 2 4 0 8 0 0 0 2 8		Néant		☐	
				Exercice N clos le		31/05/2015	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 000	AG	4 000	
		Fonds commercial (1)	AH	243 000	AI		243 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	54 899	AU	44 104	10 795
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	4 600	BI		4 600
	TOTAL (II)			BJ	306 499	BK	48 104
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	300	BW		300
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	647 466	BY	106 610	540 855
		Autres créances (3)	BZ	115 617	CA		115 617
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	26 725	CG		26 725
Charges constatées d'avance (3)*		CH	8 207	CI		8 207	
TOTAL (III)		CJ	798 316	CK	106 610	691 705	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 104 815	IA	154 714	950 100	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS IN EXTENSO L'AIGLE</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>50 000</u>)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	4
	Report à nouveau	DH	101 316
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	101 245
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	23 495
		TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	60 486
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	12 637
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	89 739
	Dettes fiscales et sociales	DY	256 007
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 014
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	245 154
	TOTAL (IV)	EC	669 039
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	950 100
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	656 402
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	58	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AN

2

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO L'AIGLE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	6 065	FE		FF	6 065	
		FG	970 903	FH		FI	970 903	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	976 969	FK		FL	976 969	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	93 387	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 070 364
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	303 147	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 017	
	Salaires et traitements*					FY	340 969	
	Charges sociales (10)					FZ	148 588	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	6 872
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	33 690
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	80 025	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	923 311	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	147 052	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 236	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 236	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 713	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 713	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	522	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	147 575	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS IN EXTENSO L'AIGLE</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 666		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 666		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 431		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 431		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 764)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	13 885		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	27 681		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 076 267		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	975 022		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	101 245		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 236		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 884		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	62 778		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges		6 431			
Produits des cessions d'éléments d'actif			1 666		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IAN
SR

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☐

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	6 431
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	6 431
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	1 666
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	1 666

HM
GR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS IN EXTENSO L'AIGLE

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	247 000	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	5 357	KW		
		Matériel de transport *		KY	22 911	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	36 418	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	64 687	LO		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U		8V	
Autres titres immobilisés			IP		IR			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	4 600	IU			
TOTAL IV			LQ	4 600	LR			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	316 287	ØH	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virement de poste à poste		3		
				1		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	247 000	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS	MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers	IU	MM		MN	5 357	
		Matériel de transport	IV	MP	12 000	MQ	10 911	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	38 630	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		
	TOTAL III		IV	NG	12 000	NH	54 899	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7	
		Autres participations		IØ	ØX		ØY	
Autres titres immobilisés		II	2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	4 600		
TOTAL IV		I3	NJ		NK	4 600		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	12 000	ØL	306 499
							ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

HN
CP

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2015
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice clos le : 31/05/2015

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO L'AIGLE

 Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

 HN
R

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS IN EXTENSO L'AIGLENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	4 000	PF		PG		PH	4 000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 621	QE	738	QF		QG	2 360
	Matériel de transport	QH	22 911	QI		QJ	12 000	QK	10 911
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	24 698	QM	6 134	QN		QO	30 832
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	49 231	QV	6 872	QW	12 000	QX	44 104
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	53 231	ØP	6 872	ØQ	12 000	ØR	48 104

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS IN EXTENSO L'AIGLENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO L'AIGLE				Néant ☐ *								
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an				
				1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM			UN					
	Prêts (1) (2)		UP	UR			US					
	Autres immobilisations financières		UT	UV	4 600		UW	4 600				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	167 707		167 707						
	Autres créances clients		UX	479 759		479 759						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) UO		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	80		80						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 343		3 343						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	10 319		10 319						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	6 271		6 271						
	Groupe et associés (2)		VC	91 871		91 871						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 732		3 732						
	Charges constatées d'avance		VS	8 207		8 207						
	TOTALUX			VT	775 890		VU	771 290		VV	4 600	
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans		
				1		2		3		4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	58		58							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	60 427		60 427							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 637				12 637					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	89 739		89 739							
Personnel et comptes rattachés		8C	94 966		94 966							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	48 005		48 005							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	112 638		112 638							
	Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	397		397							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 014		5 014							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L	245 154		245 154							
TOTALUX			VY	669 039		VZ	656 402		12 637			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	69 448		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO L'AIGLE						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/05/2015				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	101 245		
			de son conjoint						WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	13 885	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	16 476	
	Amendes et pénalités		WJ	2 591	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								YI	27 681		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
		- imposées au taux de 0 %						ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
TOTAL I								WR	145 402			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WU	50 311		
			- imposées au taux de 0 %						WV			
			- imposées au taux de 19 %						WH			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WP			
			- imputées sur les déficits antérieurs						WW			
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %						XB			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										I6		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										WZ		
Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A)										XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF		
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		XG	14 299	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	64 610	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	80 792			XJ		
				déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	80 792			XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(ligne 1 à 1)
N° 2058-A

SAS IN EXTENSO L'AIGLE

Cegid Group

HN

2

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS IN EXTENSO L'AIGLE				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	51 861
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
Provision IDR				8X	8Y 36 290
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
Contribution de solidarité				9K	9L 584
Participation des salariés				9M 13 885	9N 13 437
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN 13 885	YO 50 311
				↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

HN

SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS IN EXTENSO L'AIGLE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	59 137			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		— Réserve légale	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	67 179				— Autres réserves		ZD		
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Dividendes		ZE	25 000	
									Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF	126 316				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	101 316	
										TOTAL II		ZH	126 316
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
Exercice N :													
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier			(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance									YT	80 521		
	— Locations, charges locatives et de copropriété			(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	30 079		XQ	32 086		
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU	62 102		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	57 506		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	— Autres comptes			(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	3 149		ST	70 931		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	303 147		
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	1 223		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	8 793		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	10 017		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	191 294		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	62 976		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *									ØB	362 843		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :				handicapés) :					YP	12		
	— Effectif affecté à l'activité artisanale									RL			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	2.51 %		
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			
										ZR	0		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
								Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
								Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO L'AIGLE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	LANCIA MUSA 01/05/2009	12 000	12 000		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	1 666	1 666				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			1 666				
CADRE B : plus ou moins-valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO L'AIGLE				Néant ☒		
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	Sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
	TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AN 2

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO L'AIGLE

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO L'AIGLE					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO L'AIGLE		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/06/2014		et clos le : 31/05/2015	
		Durée en nombre de mois 12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue – Biens	OB	6 065	
Production vendue – Services	OC	970 903	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	7	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	6 577	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	1 666	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1		OM	985 221
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	273 068	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	80 025	
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2		OJ	353 094
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 632 127
IV Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)		SA	632 127
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	985 213
Période de référence	GY	0 1 / 0 6 / 2 0 1 4	GZ 3 1 / 0 5 / 2 0 1 5
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2015

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/05/2015

N° SIRET

5 1 1 8 9 2 4 0 8 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS IN EXTENSO L'AIGLE

ADRESSE (voie)

21 place Verdun

CODE POSTAL

61300

VILLE

L'AIGLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

IN EXTENSO ALENCON

N° SIREN (si société établie en France)

308174333

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Adresse :

N°

30

Voie

rue d' Alençon

Code Postal

61009

Commune

ALENCON CEDEX

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/05/2015

N° SIRET 5 1 1 8 9 2 4 0 8 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS IN EXTENSO L'AIGLE

ADRESSE (voie) 21 place Verdun

CODE POSTAL 61300

VILLE L'AIGLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Reçu gouv.fr	01/06/2014	Reçu gouv.fr	31/05/2015	Reçu gouv.fr	Reçu gouv.fr
Déclaration soumise pour le résultat d'exercice 2014				Reçu gouv.fr	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS IN EXTENSO L'AIGLE			
SIRET	5 1 1 8 9 2 4 0 8 0 0 0 2 8		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
21 place Verdun			
61300 L'AIGLE			

B RÉGIME FISCAL DES GROUPE

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Activités exercées	Activités comptables	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable à 33,1/3 %	80 792	Bénéfice imposable à 15 %	0
2 Plus-values		Déficit	
PV à long terme imposables à 15 %		0	
PV à long terme imposables à 19 %		0	
Autres PV imposables à 19 %		0	
PV à long terme imposables à 0 %		0	
PV exonérées art. 238 quindecies		0	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nouvel adresse du principal établissement de l'entreprise comptable	Nouvel adresse du conseil
SAS IN EXTENSO L'AIGLE 21 place Verdun 61300 L'AIGLE	
Tel : 02.33.24.48.55	Tel :
Nouvel adresse du CGA ou du viséur conventionné	Identité du déclarant
N° d'agrément du CGA	Date : 23/06/2015 Lieu : L'AIGLE
Tel :	Qualité et nom du signataire: Directeur général MARIE Hervé
	Signature :

HM 2

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	25 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	25 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

H- AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME (véhicule est insuffisant pour un état du même modèle)

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
			FIAT BRAVO	Ensemble des services	P
			FIAT PUNTO	Ensemble des services	P

1 — **DIVERS**

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS : VALEURS AJOUTEES ET IMPOTS A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE	2069RCI
--	---	----------------

Au titre de l'année N

Désignation, adresse et n° siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé SAS IN EXTENSO L'AIGLE 21 place Verdun 61300 L'AIGLE 51189240800028	Néant	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire X

CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédit d'impôt	Montant

CREANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	14 254
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	237 560
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

CREANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE	
Crédit d'impôt	Montant

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT - Autres crédits d'impôts)

Handwritten signature/initials

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Nouveauté : Un nouveau tableau n° 2069-RCI, annexé à la déclaration de résultat, permet aux entreprises de déclarer tous leurs crédits d'impôt. Si vous déclarez le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi sur l'imprimé n°2069-RCI-SD vous êtes dispensés du dépôt de la déclaration n°2079-CICE-SD. Le présent formulaire vous permet de calculer votre crédit et sera transmis à l'administration fiscale uniquement en cas de demande d'information.

VOUS POUVEZ TELE-DECLARER CE FORMULAIRE EN UTILISANT LA PROCEDURE EDI-TDFC. POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA TELEDECLARATION, VEUILLEZ CONSULTER LE PORTAIL FISCAL WWW.IMPOTS.GOUV.FR, RUBRIQUE "PROFESSIONNELS"

Exercice ouvert le	01/06/2014	Clos le	31/05/2015
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 51189240800028
SAS IN EXTENSO L'AIGLE 21 place Verdun 61300 L'AIGLE	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2014	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaire (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) ¹	1	237 560
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	14 254
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers)	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10 %)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	14 254
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	14 254

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

7/11 55

II. CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS AU IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) ③ x
TOTAL				7

III. CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS AU IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) ③ x
TOTAL				

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	14 254
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro	10	14 254
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	14 254

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n°2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14	15	

³ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance perçue.

An R

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	14 254

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : reporter le montant du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO (case 8TL ou 8UW).

IV-4. Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit (hors préfinancement) :

Solde de la créance non imputée sur l'impôt dont la mobilisation sera demandée	18	
--	----	--

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFi) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

AN 

CA17PROREC

61300 L'AIGLE

[illegible]

HN 52

CA18CHAPAY



61300 L'AIGLE

[illegible]

177

CA20CHAAVA

61300 L'AIGLE

[illegible]

AN CB

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise	SAS IN EXTENSO L'AIGLE
	21 place Verdun
	61300 L'AIGLE

[illegible]

HN SR

In Extenso

SAS IN EXTENSO ALENCON
ETATS FINANCIERS
Au 31 mai 2015

30 rue d'Alençon
61009 ALENCON CEDEX

Siret : 30817433300036

SOMMAIRE

ATTESTATION	1
COMPTES ANNUELS	2
BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
ANNEXE	
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	7
<i>FAITS CARACTERISTIQUES</i>	9
<i>NOTES SUR LE BILAN</i>	10
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	22
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	23
DETAIL DES COMPTES	26
DETAIL DU BILAN	27
DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	32
ETATS DE GESTION	37
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	38
DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	39
DOSSIER DE GESTION	44
LIASSE FISCALE	48

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS IN EXTENSO ALENCON relatifs à la période du 01 juin 2014 au 31 mai 2015 qui se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	5 805 840
Chiffre d'affaires	3 735 887
Résultat net comptable (Bénéfice)	469 505

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ALENCON

Le 29 juin 2015

RETAUX Sébastien

Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/05/2015	Net 31/05/2014
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	57 101	57 101		
Fonds commercial (1)	102 312		102 312	102 312
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	464 622	366 277	98 345	113 340
Immobilisations corporelles en cours	50 717		50 717	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 702 281	970 000	3 732 281	3 729 442
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 113		2 113	2 112
Prêts	14 242		14 242	42 448
Autres immobilisations financières	14 399		14 399	12 239
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 407 786	1 393 378	4 014 408	4 001 892
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 709 418	162 366	1 547 052	1 594 927
Autres créances	127 311		127 311	362 108
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	69 276		69 276	2 672
Charges constatées d'avance (3)	47 793		47 793	35 827
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 953 798	162 366	1 791 432	1 995 534
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 361 584	1 555 744	5 805 840	5 997 426
(1) Dont droit au bail			35 000	35 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)			14 242	28 248
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

AN SR

BILAN PASSIF

	31/05/2015	31/05/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	105 000	105 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 500	10 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	557 414	214 479
Report à nouveau	-51 010	-51 010
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	469 505	643 935
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 091 409	922 904
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	51 462	125 535
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51 462	125 535
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 844 009	3 165 710
Emprunts et dettes financières diverses (3)	489 920	408 011
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 512	297 171
Dettes fiscales et sociales	743 763	740 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 002	19 952
Produits constatés d'avance	380 764	317 729
TOTAL DETTES (1)	4 662 969	4 948 987
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 805 840	5 997 426
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 439 392	2 702 926
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 223 578	2 246 061
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	94 342	177 648
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	31/05/2015	31/05/2014
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	1 420		1 420	2 272
Production vendue (biens)	163 818		163 818	136 032
Production vendue (services)	3 553 999	16 650	3 570 649	3 149 182
Chiffre d'affaires net	3 719 237	16 650	3 735 887	3 287 485
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 400	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			264 988	110 922
Autres produits			226	4 598
Total produits d'exploitation (I)			4 003 501	3 403 005
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			955 203	844 806
Impôts, taxes et versements assimilés			99 440	52 895
Salaires et traitements			1 282 619	1 136 523
Charges sociales			498 076	428 645
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 222	28 655
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			82 098	83 174
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			373 431	266 947
Total charges d'exploitation (II)			3 322 089	2 841 644
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			681 412	561 361
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			249 978	199 980
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			6 007	6 169
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				150 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			255 985	356 149
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			150 000	
Intérêts et charges assimilées (4)			96 144	103 986
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			246 144	103 986
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			9 840	252 163
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV-V-VI)			691 252	813 524

COMPTE DE RESULTAT

	31/05/2015	31/05/2014
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		426
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		11 321
Total produits exceptionnels (VII)		11 746
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 135	
Sur opérations en capital		19 528
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 321
Total charges exceptionnelles (VIII)	11 135	23 849
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	11 135	12 102
Participation des salariés aux résultats (IX)	50 000	36 000
Impôts sur les bénéfices (X)	160 612	121 487
Total des produits (I+III+V+VII)	4 259 485	3 770 901
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 789 980	3 126 965
BENEFICE OU PERTE	469 505	643 935
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	6 248	5 932
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	255 905	205 950
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	7 762	8 941

Hn 82

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO ALENCON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2015, dont le total est de 5 805 840 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 469 505 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2014 au 31/05/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/06/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

TRAVAUX EN COURS :

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues entre le 1er janvier 2015 et la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 22 339 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 52 248 euros.

Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2015 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

Le montant de la créance du CICE de l'année civile 2014 est de 52 836 €.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

L'exercice précédent, au 31/05/2014, avait exceptionnellement une durée de 11 mois, du fait du changement de date de clôture.

L'exercice allant du 01/06/2014 au 31/05/2015 a une durée de 12 mois.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	102 312			102 312
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 101			57 101
Immobilisations incorporelles	159 412			159 412
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	262 258	1 546		263 803
- Matériel de transport	18 985			18 985
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	167 152	14 682		181 834
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		50 717		50 717
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	448 395	66 944		515 339
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 549 442	194 918	42 079	4 702 281
- Autres titres immobilisés	2 112	2		2 113
- Prêts et autres immobilisations financières	54 687	10 287	36 333	28 641
Immobilisations financières	4 606 240	205 207	78 412	4 733 035
ACTIF IMMOBILISE	5 214 048	272 151	78 412	5 407 786

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/05/2015
Éléments achetés	
Éléments réévalués	67 311
Éléments reçus en apport	
Total	67 312

Le fonds de commerce figure au bilan pour sa valeur d'achat ou d'apport. La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à sa

NOTES SUR LE BILAN

valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise.

Lorsque des événements ou des changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 50 717 euros

Les dépenses inscrites en immobilisations en cours correspondent aux travaux d'aménagements de notre nouvelle agence POINT C à ARGENTAN dont l'ouverture n'est prévue que début juillet 2015.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IN EXTENSO L'AIGLE 61300 L'AIGLE	50 000	207 566	100,00	101 245
SASU IN EXTENSO EURE 27240 DAMVILLE	510 000	745 721	100,00	409 765
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 702 281	3 732 281			249977,5
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Chiffre d'affaires IN EXTENSO L'AIGLE = 976 969 €

Dividendes encaissées = 25 000 €

Chiffre d'affaires IN EXTENSO EURE = 2 950 261 €

Dividendes encaissés = 224 977.50 €

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 101			57 101
Immobilisations incorporelles	57 101			57 101
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	190 199	13 638		203 837
- Matériel de transport	11 417	4 746		16 163
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 440	12 837		146 277
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	335 055	31 222		366 277
ACTIF IMMOBILISE	392 156	31 222		423 378

AN 2

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 913 163 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	14 242	14 242	
Autres	14 399		14 399
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 709 418	1 709 418	
Autres	127 311	127 311	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	47 793	47 793	
Total	1 913 163	1 898 764	14 399
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	28 206		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	266
Clients - FAE hors groupe	532 282
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	21 304
Etat - produits à recevoir	22 339
Divers - Produits à recevoir	4 758
Total	580 950

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	820 000	150 000		970 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	201 871	82 098	121 603	162 366
Total	1 021 871	232 098	121 603	1 132 366
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		82 098	121 603	
Financières		150 000		
Exceptionnelles				

Capitaux propresComposition du capital social

Capital social d'un montant de 105 000,00 euros décomposé en 3 500 titres d'une valeur nominale de 30,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/11/2014.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-51 010
Résultat de l'exercice précédent	643 935
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	592 925
Affectations aux réserves	342 935
Distributions	301 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-51 010
Total des affectations	592 925

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2014	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2015
Capital	105 000				105 000
Réserve légale	10 500				10 500
Réserves générales	214 479	342 935	342 935		557 414
Report à Nouveau	-51 010				-51 010
Résultat de l'exercice	643 935	-643 935	469 505	643 935	469 505
Dividendes		301 000			
Total Capitaux Propres	922 904		812 440	643 935	1 091 409

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	125 535		74 073		51 462
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	125 535		74 073		51 462
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			74 073		
Financières					
Exceptionnelles					

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation à la date du 31/05/2015.

NOTES SUR LE BILAN

Le calcul est réalisé selon la méthode retrospective prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié et tient compte des paramètres suivants :

- Age de la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation retenu : 2.50 %
- Taux de progression des salaires : 2% constant
- Taux de charges sociales patronales : 45 %

Changement d'estimation :

Sur la base de statistiques réalisées par le groupe IN EXTENSO, il a été décidé de différencier le taux de rotation du personnel en fonction de l'ancienneté. (Jusqu'à présent un taux de rotation faible était appliqué)

A compter de l'exercice clos le 31 mai 2015, les taux de rotation sont fixés à :

- 10 % lorsque l'ancienneté est inférieure à 5 ans
- 7 % lorsque l'ancienneté est comprise entre 5 et 15 ans
- 5 % lorsque l'ancienneté est supérieure à 15 ans

L'incidence sur le résultat d'exploitation est de 61 994 €

Le montant des engagements, en fonction des hypothèses ci-dessus est estimé à 51 462 €.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 662 969 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	94 342	94 342		
- à plus de 1 an à l'origine	2 749 668	369 523	1 446 714	933 431
Emprunts et dettes financières divers (*)	81 505	22 258	59 247	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 512	181 512		
Dettes fiscales et sociales	743 763	743 763		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	431 416	431 416		
Produits constatés d'avance	380 764	380 764		
Total	4 662 969	2 223 578	1 505 961	933 431
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	107 489			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	342 950			
(**) Dont envers les groupes et associés	408 415			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	9 677
Fournisseurs - FAR hors groupe	19 725
ICNE s/ emprunts hors clientèle	85
ICNE s/ emprunts clientèle	16 088
Intérêts courus à payer	213
Dettes provisionnées pour CP	119 166
Dettes prov. sur part. des salariés	50 000
Personnel - Autres charges à payer	16 180
Personnel - Primes à payer	58 194
Orga. sociaux - CS sur CP	47 667
Orga. sociaux - Autres CS à payer	38 569
Charges à payer form prof. contin	4 716
Charges à payer particip eff constr	7 778
Charges à payer taxe apprentissag	3 207
Charge à payer - CFE	1 541
Charges à payer - CVAE	5 872
Charge à payer - TVTS	977
Total	399 655

Autres informations

NOTES SUR LE BILAN

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	4 702 281	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	4 702 281	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	17 817	
Autres créances	37 959	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	55 776	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	408 415	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 844	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	489 259	

NOTES SUR LE BILAN**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	47 793		
Total	47 793		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	380 764		
Total	380 764		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Charges et produits d'exploitation et financiers****Transferts de charges d'exploitation et financières**

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Remboursement frais de formation AGEFOS	37 382	
Indemnités journalières	30 895	
Remboursement assurance	554	
Remboursement formation	480	
TOTAL	69 311	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 7 762 euros

Montant compris dans les produits financiers : 255 905 euros

AUTRES INFORMATIONS**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 39 personnes dont 3 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	34	
Ouvriers		
Total	39	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DELOITTE

Forme : S.A.S.

Au capital de : 21 896 500 euros

Adresse du siège social :
185 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	2 603
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres IE L'AIGLE</i>	354 495
<i>Nantissement des titres IE EURE</i>	2 091 405
<i>Caution solidaire sur emprunt IE L'AIGLE</i>	60 400
Autres engagements donnés	2 506 300
Total	2 508 903
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	2 506 300
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

IN EXTENSO ALENCON a accepté la reprise des engagements d'un prêt réalisé par IN EXTENSO L'AIGLE.

De plus, il a été réalisé un engagement concernant le nantissement des titres IE L'AIGLE pour les deux emprunts contractés pour un montant de 500 000 €.

Il a été également réalisé un engagement concernant le nantissement des titres IE L'AIGLE pour les emprunts contractés pour un montant de 2 650 000 €.

AUTRES INFORMATIONS

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				23 100	23 100
Cumul exercices antérieurs				14 840	14 840
Dotations de l'exercice				5 775	5 775
Amortissements				20 615	20 615
Cumul exercices antérieurs				7 489	7 489
Exercice				6 247	6 247
Redevances payées				13 736	13 736
A un an au plus				2 603	2 603
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				2 603	2 603
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				6 247	6 247

DETAIL DES COMPTES

DETAIL DU BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - Concessions, brevets, licence	57 100,86		57 100,86	57 100,86
28050000 - Amort concessions brevets lic		57 100,86	-57 100,86	-57 100,86
	57 100,86	57 100,86		
Fonds commercial				
20600000 - Droit au bail	35 000,00		35 000,00	35 000,00
20700000 - Fonds commercial	67 311,55		67 311,55	67 311,55
	102 311,55		102 311,55	102 311,55
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Installations générales, agenc	263 803,47		263 803,47	262 257,79
21820000 - Matériel de transport clientèle	18 984,80		18 984,80	18 984,80
21830000 - Matériel de bureau	78 668,29		78 668,29	78 668,29
21831000 - Matériel informatique	88 839,81		88 839,81	74 637,84
21840000 - Mobilier	14 325,81		14 325,81	13 846,24
28181000 - Amort. instal. générales, agen		203 836,99	-203 836,99	-190 198,53
28182000 - Amort. matériel de transport		16 163,44	-16 163,44	-11 417,24
28183000 - Amortissements matériel de b		71 209,51	-71 209,51	-69 085,45
28183100 - Amort. matériel informatique		70 919,47	-70 919,47	-61 634,77
28184000 - Amort. mobilier		4 147,86	-4 147,86	-2 719,28
	464 622,18	366 277,27	98 344,91	113 339,69
Immob. en cours / Avances & acomptes				
23100000 - Immos corporelles en cours	50 716,76		50 716,76	
	50 716,76		50 716,76	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26100001 - Titres participation IE L'Aigl	1 270 854,00		1 270 854,00	1 075 936,00
26100002 - Titres Eurexpertise	3 431 427,00		3 431 427,00	3 473 506,00
29610000 - Prov dép titres de participatio		970 000,00	-970 000,00	-820 000,00
	4 702 281,00	970 000,00	3 732 281,00	3 729 442,00
Autres titres immobilisés				
27100000 - Autres titres immobilisés	2 113,05		2 113,05	2 111,52
	2 113,05		2 113,05	2 111,52
Prêts				
27410000 - Prêts	14 242,35		14 242,35	42 448,25
	14 242,35		14 242,35	42 448,25
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôts & cautionnements ver	14 398,52		14 398,52	12 238,52
	14 398,52		14 398,52	12 238,52
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 407 786,27	1 393 378,13	4 014 408,14	4 001 891,53
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				

DETAIL DU BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41110000 - Clients groupe In Extenso	17 551,01		17 551,01	89 082,82
41120000 - Clients hors groupe	861 082,74		861 082,74	1 011 148,44
41600000 - Clients douteux ou litigieux	298 236,17		298 236,17	170 492,69
41810000 - Clients - FAE groupe IE	266,40		266,40	
41820000 - Clients - FAE hors groupe	532 281,96		532 281,96	526 074,24
49100000 - Prov dép des comptes clients		162 366,10	-162 366,10	-201 870,97
	1 709 418,28	162 366,10	1 547 052,18	1 594 927,22
Fournisseurs débiteurs				
40110000 - Fournisseurs groupe In Exten				117,74
40120000 - Fournisseurs hors groupe	99,34		99,34	
40980000 - RRR à obtenir & avoirs à rece	21 304,37		21 304,37	17 682,86
	21 403,71		21 403,71	17 800,60
Personnel				
43790000 - Tickets restaurants	204,00		204,00	64,80
	204,00		204,00	64,80
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - Etat - Impôts sur les bénéfice				7 720,00
				7 720,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44562000 - TVA déductible sur immobilis	794,20		794,20	386,40
44566000 - TVA déductible s/ abs	30 130,07		30 130,07	19 095,00
44586000 - TVA sur factures non parvenu	3 972,42		3 972,42	2 351,30
	34 896,69		34 896,69	21 832,70
Autres créances				
44870000 - Etat - produits à recevoir	22 339,00		22 339,00	22 927,00
45110001 - C/C SECAG In Extenso	35 108,99		35 108,99	271 914,19
46700000 - Débiteurs créditeurs divers	8 600,00		8 600,00	18 449,12
46870000 - Divers - Produits à recevoir	4 758,44		4 758,44	1 400,00
	70 806,43		70 806,43	314 690,31
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement		/		
Disponibilités				
51200004 - Crca	9 638,50		9 638,50	2 662,61
51200005 - Credit mutuel	59 571,42		59 571,42	
53000001 - Caisse ALENCON	66,50		66,50	9,49
	69 276,42		69 276,42	2 672,10
Charges constatées d'avance				
48600000 - Charges constatées d'avance	47 792,65		47 792,65	35 826,75
	47 792,65		47 792,65	35 826,75
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 953 798,18	162 366,10	1 791 432,08	1 995 534,48
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 361 584,45	1 555 744,23	5 805 840,22	5 997 426,01

H-D R

DETAIL DU BILAN

	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 - Capital souscrit appelé versé	105 000,00	105 000,00
	105 000,00	105 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
10610000 - Réserve légale	10 500,00	10 500,00
	10 500,00	10 500,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
10680000 - Autres réserves	557 414,14	214 478,77
	557 414,14	214 478,77
Report à nouveau		
11900000 - Report à nouveau - Débiteur	-51 010,27	-51 010,27
	-51 010,27	-51 010,27
Résultat de l'exercice	469 505,11	643 935,37
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 091 408,98	922 903,87
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
15300000 - Provisions IFC	51 462,00	125 535,00
	51 462,00	125 535,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	51 462,00	125 535,00
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
16400003 - AUT/16606/54/52008-42015/F4,15		7 993,51
16400007 - TRA/16707/40/12012-122018/F3,8	21 799,90	27 373,08
16400008 - TRA/16707/40/12012-122014/F3		8 061,88
16400009 - VEH/16707/20/12012-12015/F3		4 601,20
16400010 - TRA/16606/130/042015-032020/F1,15	103 274,97	
16410001 - CLI/16606/250/122012-122020/F3,85	175 913,04	201 547,28
16410002 - CLI/16707/250/12013-12021/F3,85	178 581,62	204 604,74
16410003 - TIT/16606/850/112012-112022/VE3M	659 910,46	737 700,79
16410004 - TIT/16707/1000/122012-122022/VE3M	773 725,68	865 996,66
16410005 - TIT/15489/800/122012-122022/VE3M	657 768,77	730 311,95
16410006 - TIT/16707/200/52013-42023/VE3M+2,4	162 520,48	180 764,78
16884001 - ICNE s/ emprunts hors clientèle	85,00	90,12
16884100 - ICNE s/ emprunts clientèle	16 087,91	19 015,99
	2 749 667,83	2 988 061,98
Découverts et concours bancaires		
51200001 - B.p.o.	94 129,04	77 703,91
51200005 - Credit mutuel		98 966,50
51860000 - Intérêts courus à payer	212,52	977,77
	94 341,56	177 648,18
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 844 009,39	3 165 710,16

HN SR

DETAIL DU BILAN

	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
Emprunts et dettes financières diverses		
16600001 - Participation N-1	15 132,32	17 806,10
16600002 - Participation N-2	14 745,04	15 234,05
16600003 - Participation N-3	13 177,50	14 333,20
16600004 - Participation N-4	13 233,11	8 908,52
16600005 - Participation N-5	8 908,52	6 518,79
16680001 - Intérêt sur participation N-1	201,56	296,78
16680002 - Intérêt sur participation N-2	563,01	651,56
16680003 - Intérêt sur participation N-3	854,59	1 123,87
16680004 - Intérêt sur participation N-4	1 339,81	1 028,23
16680005 - Intérêt sur participation N-5	1 238,91	1 028,73
16800000 - Autres emprunts & dettes assimilées	12 110,97	36 332,89
	81 505,34	103 262,72
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45110002 - C/C In Extenso L'Aigle	87 634,85	231 807,66
45110003 - C/C In Extenso Eure	318 946,07	69 968,95
45180000 - Intérêts courus s/ comptes courants	1 834,03	2 971,35
	408 414,96	304 747,96
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 - Fournisseurs groupe In Extenso	71 166,93	225 087,81
40120000 - Fournisseurs hors groupe	80 942,93	46 755,36
40810000 - Fournisseurs - FAR groupe IE	9 676,72	2 001,91
40820000 - Fournisseurs - FAR hors groupe	19 725,30	23 325,50
	181 511,88	297 170,58
Personnel		
42100000 - Personnel - Rémunérations dues		20,12
42200000 - Comité d'entreprise	631,34	628,00
42700000 - Personnel - Oppositions	1 100,00	1 244,39
42820000 - Dettes provisionnées pour CP	119 166,00	105 673,00
42840000 - Dettes prov. sur part. des salariés	50 000,00	36 000,00
42860000 - Personnel - Autres charges à payer	16 179,76	16 324,74
42861000 - Personnel - Primes à payer	58 194,00	65 200,00
	245 271,10	225 090,25
Organismes sociaux		
43100000 - Sécurité sociale	40 081,00	42 163,00
43710000 - Caisse retraite non cadre	13 291,05	20 400,93
43720000 - Caisse retraite cadre	7 536,88	
43721000 - CAVEC	1 773,48	1 149,32
43730000 - Caisse prévoyance non cadre	799,01	2 274,64
43740000 - Caisse prévoyance cadre	1 297,90	
43780000 - Caisse mutuelle non cadre	4 729,23	4 887,46
43781000 - Caisse mutuelle cadre	1 315,50	
43820000 - Orga. sociaux - CS sur CP	47 667,00	43 326,00
43860000 - Orga. sociaux - Autres CS à payer	38 569,00	38 971,00
43861000 - Charges à payer taxe organique		2 103,00
43863300 - Charges à payer form prof. contin	4 716,49	7 666,62
43863400 - Charges à payer particip eff constr	7 778,00	7 517,00
43863500 - Charges à payer taxe apprentissag	3 207,21	3 258,00
	172 761,75	173 716,97
Etat, Impôts sur les bénéfices		
44400000 - Etat - Impôts sur les bénéfices	3 232,00	
	3 232,00	

AN 8

DETAIL DU BILAN

	Net au 31/05/15	Net au 31/05/14
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
44551000 - TVA à décaisser	33 502,00	38 627,00
44571000 - TVA collectée taux 19,6%	30 915,66	81 051,07
44574000 - TVA collectée taux 20%	157 427,56	126 308,12
44587000 - TVA sur factures à établir	88 758,06	87 679,04
44587100 - TVA sur avoirs à recevoir	3 504,20	2 820,76
	314 107,48	336 485,99
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
44861000 - Charge à payer - CFE	1 541,00	538,00
44861100 - Charges à payer - CVAE	5 872,00	4 118,00
44863000 - Charge à payer - TVTS	977,31	465,67
	8 390,31	5 121,67
Dettes fiscales et sociales	743 762,64	740 414,88
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
41120000 - Clients hors groupe	23 001,53	17 218,78
46860000 - Divers - Charges à payer		2 733,06
	23 001,53	19 951,84
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constatés d'avance	380 763,50	317 729,00
	380 763,50	317 729,00
TOTAL DETTES	4 662 969,24	4 948 987,14
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 805 840,22	5 997 426,01

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
70700000 - Fournitures refacturées aux cl	1 420,40	0,04	2 271,74	0,07	-851,34	-37,48
	1 420,40	0,04	2 271,74	0,07	-851,34	-37,48
Production vendue						
70210000 - Frais de chancellerie	111 810,82	2,99	87 371,82	2,66	24 439,00	27,97
70220000 - Frais déplac. refacturés aux cl	48 952,35	1,31	44 249,50	1,35	4 702,85	10,63
70230000 - Frais admin. refacturés aux cli	3 055,05	0,08	4 410,24	0,13	-1 355,19	-30,73
70610000 - Honoraires récurrents	3 113 549,54	83,34	2 352 167,55	71,55	761 381,99	32,37
70620000 - Honoraires non récurrents	213 516,86	5,72	279 959,47	8,52	-66 442,61	-23,73
70630000 - Sous-traitance groupe In Exte	247 115,94	6,61	221 825,51	6,75	25 290,43	11,40
70640000 - Var. produits non encore factu	3 958,00	0,11	246 420,70	7,50	-242 462,70	-98,39
70641000 - Var. pdts constatés d'avance	-62 013,50	-1,66	34 186,00	1,04	-96 199,50	-281,40
70690000 - Honoraires récurrents export	650,00	0,02	1 040,00	0,03	-390,00	-37,50
70691000 - Honoraires non récurrents ex	16 000,00	0,43			16 000,00	
70810000 - FP refacturés groupe IE	10 936,00	0,29			10 936,00	
70820000 - Frais déplac. refacturés group	11 236,99	0,30	8 319,84	0,25	2 917,15	35,06
70860000 - Autres frais refacturés groupe	865,60	0,02	1 741,19	0,05	-875,59	-50,29
70861000 - Refacturation portail client	657,80	0,02			657,80	
70862000 - Autres frais refacturés hors gr	14 175,60	0,38	3 521,68	0,11	10 653,92	302,52
	3 734 467,05	99,96	3 285 213,50	99,93	449 253,55	13,68
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
74010000 - Subv. sociales / aides à l'empl	2 400,00	0,06			2 400,00	
	2 400,00	0,06			2 400,00	
Autres produits						
75800000 - Produits divers de gestion cou	225,62	0,01	4 598,26	0,14	-4 372,64	-95,09
78153000 - RAP pour IFC	74 073,00	1,98	12 758,00	0,39	61 315,00	480,60
78174000 - RAP pour dépréciation des cr	121 602,72	3,25	62 067,08	1,89	59 535,64	95,92
79100000 - Transferts de charges	1 034,04	0,03	1 400,00	0,04	-365,96	-26,14
79110000 - Remboursements frais agefos	24 926,39	0,67	10 040,70	0,31	14 885,69	148,25
79120000 - Remboursement agefos - Autr	12 456,50	0,33	6 571,92	0,20	5 884,58	89,54
79150000 - Trf de charges - Divers social	30 894,90	0,83	18 084,16	0,55	12 810,74	70,84
	265 213,17	7,10	115 520,12	3,51	149 693,05	129,58
Total	4 003 500,62	107,16	3 403 005,36	103,51	600 495,26	17,65
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
60431000 - Sous-traitance achetée group	92 602,05	2,48	83 929,95	2,55	8 672,10	10,33
60432000 - Sous-traitance achetée hors g	3 129,32	0,08	648,00	0,02	2 481,32	382,92
60611000 - Eau	545,41	0,01	473,59	0,01	71,82	15,17
60612000 - Electricité et gaz	6 774,41	0,18	9 708,47	0,30	-2 934,06	-30,22
60630000 - Four. entretien & petit équipe	1 566,48	0,04	604,03	0,02	962,45	159,34
60640000 - Fournitures de bureau	11 397,44	0,31	9 800,59	0,30	1 596,85	16,29
60641000 - Fournitures informatiques	1 186,08	0,03	486,50	0,01	699,58	143,80
60642000 - Consommation papier	5 885,06	0,16	4 878,29	0,15	1 006,77	20,64
60643000 - Fournitures de bureau IEO	1 455,33	0,04	1 094,06	0,03	361,27	33,02
60660000 - Carburant véhicules clientèle	5 077,51	0,14	4 908,37	0,15	169,14	3,45

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61224000 - Crédit bail véhicules clientèle	6 247,56	0,17	5 932,35	0,18	315,21	5,31
61320000 - Locations immobilières	107 194,70	2,87	96 245,46	2,93	10 949,24	11,38
61321000 - Locations parking	534,88	0,01	502,33	0,02	32,55	6,48
61353000 - Locations photocopieurs	15 540,00	0,42	14 245,00	0,43	1 295,00	9,09
61354000 - Locations véhicules clientèle	1 262,82	0,03	1 550,61	0,05	-287,79	-18,56
61357000 - Location matériel d'affranchis	449,91	0,01	416,35	0,01	33,56	8,06
61400000 - Charges locatives	8 352,94	0,22	3 872,41	0,12	4 480,53	115,70
61520000 - Entretien & rep. biens immobil	13 618,62	0,36	10 535,62	0,32	3 083,00	29,26
61550000 - Entretien & rep. biens mobilier	507,04	0,01	1 936,03	0,06	-1 428,99	-73,81
61554000 - Entretien & rep véhicules clie	2 818,68	0,08	2 223,78	0,07	594,90	26,75
61560000 - Maintenance locaux	322,79	0,01	271,47	0,01	51,32	18,90
61561000 - Maintenance matériel informa	788,48	0,02	2 128,00	0,06	-1 339,52	-62,95
61561100 - Maintenance logiciels informa	6 445,98	0,17	6 688,92	0,20	-242,94	-3,63
61562000 - Maintenance télécommunicati	597,66	0,02	542,52	0,02	55,14	10,16
61610000 - Primes d'assurance RC	11 042,63	0,30	10 006,08	0,30	1 036,55	10,36
61620000 - Primes d'assur. multirisques l	2 963,27	0,08	2 465,72	0,08	497,55	20,18
61630000 - Primes d'assur. véhicules clie	1 623,90	0,04	1 424,06	0,04	199,84	14,03
61810000 - Documentations générales	349,71	0,01	299,90	0,01	49,81	16,61
61820000 - Documentation technique	13 184,11	0,35	12 881,13	0,39	302,98	2,35
61850000 - Frais de formation collaborate	5 190,64	0,14	2 969,50	0,09	2 221,14	74,80
62120000 - Personnel extérieur groupe IE	52 800,00	1,41	40 330,00	1,23	12 470,00	30,92
62120100 - Personnel extérieur hors grou	13 133,75	0,35	3 034,13	0,09	10 099,62	332,87
62220000 - Honoraires SARL gérance ma	268 840,54	7,20	245 586,20	7,47	23 254,34	9,47
62261000 - Honoraires juridiques	1 500,35	0,04			1 500,35	
62262000 - Honoraires CAC	6 990,00	0,19	5 160,00	0,16	1 830,00	35,47
62263000 - Honoraires autres			250,92	0,01	-250,92	-100,00
62270000 - Frais acte et contentieux	794,92	0,02	1 325,09	0,04	-530,17	-40,01
62300000 - Communications externes	22 092,39	0,59	22 158,29	0,67	-65,90	-0,30
62310000 - Annonces et insertions	1 611,58	0,04	1 421,62	0,04	189,96	13,36
62320000 - Rémunérations d'enseigne	580,00	0,02	580,00	0,02		
62340000 - Cadeaux à la clientèle	6,49		914,40	0,03	-907,91	-99,29
62360000 - Catalogues et plaquettes	40,00		79,90		-39,90	-49,94
62380000 - Divers (pourboires, dons cour	95,45		70,83		24,62	34,76
62510000 - Dép. affectés à la clientèle	176 505,26	4,72	160 484,91	4,88	16 020,35	9,98
62511000 - Dép. non affectés à la clientèl	1 020,00	0,03	1 216,30	0,04	-196,30	-16,14
62512000 - Déplacements formation	4 576,09	0,12	3 906,40	0,12	669,69	17,14
62570000 - Réceptions	2 434,86	0,07	3 277,65	0,10	-842,79	-25,71
62610000 - Frais postaux	20 246,98	0,54	15 167,35	0,46	5 079,63	33,49
62620000 - Frais de télécommunications	6 336,54	0,17	7 319,97	0,22	-983,43	-13,43
62622000 - Frais de com. lignes informati	594,00	0,02	465,00	0,01	129,00	27,74
62623000 - Frais Etebac	5 206,96	0,14	3 819,66	0,12	1 387,30	36,32
62700000 - Services bancaires	3 578,15	0,10	4 615,43	0,14	-1 037,28	-22,47
62810000 - Cotisations	29 168,26	0,78	25 634,35	0,78	3 533,91	13,79
62840000 - Frais de recrutement personn	8 395,00	0,22	4 318,20	0,13	4 076,80	94,41
	955 202,98	25,57	844 805,69	25,70	110 397,29	13,07
Total	955 202,98	25,57	844 805,69	25,70	110 397,29	13,07
MARGE SUR M/SES & MAT	3 048 297,64	81,60	2 558 199,67	77,82	490 097,97	19,16
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63310000 - Versement de transport	7 511,69	0,20			7 511,69	

Hm R

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
63320000 - Allocation logement	6 260,05	0,17			6 260,05	
63330000 - Part. empl. formation pro. con	29 910,30	0,80	20 590,95	0,63	9 319,35	45,26
63340000 - Part. empl. effort de constructi	5 592,00	0,15	4 949,00	0,15	643,00	12,99
63350000 - Taxe apprentissage	8 240,21	0,22	7 195,00	0,22	1 045,21	14,53
63511000 - CFE	4 701,00	0,13	1 309,50	0,04	3 391,50	258,99
63511200 - CVAE	36 579,00	0,98	12 089,00	0,37	24 490,00	202,58
63513000 - Autres impôts locaux	183,82		182,00	0,01	1,82	1,00
63514000 - Taxe véhicules de société clie	1 977,64	0,05	1 442,67	0,04	534,97	37,08
63540000 - Dts d'enregistrement et de tim			41,50		-41,50	-100,00
63710000 - Contribution sociale de solidar	-1 516,00	-0,04	5 095,00	0,15	-6 611,00	-129,75
	99 439,71	2,66	52 894,62	1,61	46 545,09	88,00
Salaires et Traitements						
64110000 - Appointements	156 022,12	4,18			156 022,12	
64111000 - Appointements production	840 756,70	22,50	1 037 002,46	31,54	-196 245,76	-18,92
64112000 - Appointements administratif	74 129,80	1,98			74 129,80	
64113000 - Appointements associés	83 916,20	2,25			83 916,20	
64121000 - Conges payés production	11 182,39	0,30	-5 833,00	-0,18	17 015,39	-291,71
64121100 - Provisions pour CP	13 493,00	0,36			13 493,00	
64122000 - Conges payés administratifs	1 967,05	0,05			1 967,05	
64124000 - RTT	2 512,89	0,07			2 512,89	
64125000 - Autres absences	-6 349,09	-0,17			-6 349,09	
64130000 - Primes directeurs non associé	12 420,00	0,33			12 420,00	
64131000 - Primes production	6 754,00	0,18	105 293,17	3,20	-98 539,17	-93,59
64132000 - Primes administratif	1 500,00	0,04			1 500,00	
64141000 - Indemnités production	7 872,61	0,21	60,00		7 812,61	NS
64150000 - 13eme mois directeurs non as	12 773,44	0,34			12 773,44	
64151000 - 13eme mois production	51 732,49	1,38			51 732,49	
64152000 - 13eme mois administratif	5 073,30	0,14			5 073,30	
64153000 - 13eme mois associés	6 862,50	0,18			6 862,50	
	1 282 619,40	34,33	1 136 522,63	34,57	146 096,77	12,85
Charges sociales						
64510000 - Cotisations URSSAF hors ass	364 311,74	9,75	282 300,11	8,59	82 011,63	29,05
64512000 - Forfait social sur participation	10 000,00	0,27	7 200,00	0,22	2 800,00	38,89
64520000 - Cotisations mutuelles hors as	23 585,98	0,63	20 722,55	0,63	2 863,43	13,82
64530000 - Cotis. caisses de retraite empl	56 310,97	1,51	77 481,55	2,36	-21 170,58	-27,32
64531000 - Cotis. caisses de retraite cadr	33 618,51	0,90			33 618,51	
64540000 - Cotisations Assedic hors asso			46 067,98	1,40	-46 067,98	-100,00
64560000 - Cotis. caisses de prévoy. hors	9 611,50	0,26	7 758,92	0,24	1 852,58	23,88
64580000 - Cotis. autres orga sociaux hor	252,00	0,01	1 480,00	0,05	-1 228,00	-82,97
64630000 - CAVEC hors associés	4 541,80	0,12	3 758,60	0,11	783,20	20,84
64712000 - Prov charges sociales sur CP	4 341,00	0,12	-2 391,00	-0,07	6 732,00	-281,56
64713000 - Prov charges sociales sur pri	-3 454,00	-0,09	10 002,00	0,30	-13 456,00	-134,53
64720000 - Versements aux CE et établis	8 611,48	0,23	7 648,92	0,23	962,56	12,58
64750000 - Médecine du travail	3 078,62	0,08	2 686,14	0,08	392,48	14,61
64760000 - Tickets restaurant	27 955,80	0,75	16 396,05	0,50	11 559,75	70,50
64800000 - Autres charges de personnel	3 083,84	0,08	4 483,48	0,14	-1 399,64	-31,22
64810000 - Indemnités stagiaires	4 174,50	0,11	1 200,00	0,04	2 974,50	247,88
64820000 - Indemnités de licenciement	300,00	0,01			300,00	
64900000 - CICE	-52 248,00	-1,40	-58 150,00	-1,77	5 902,00	-10,15
	498 075,74	13,33	428 645,30	13,04	69 430,44	16,20
Amortissements et provisions						
68111500 - DAP concessions, brevets, lic			430,65	0,01	-430,65	-100,00

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
68112810 - DAP instal. générales, agenc	13 638,46	0,37	12 016,84	0,37	1 621,62	13,49
68112820 - DAP véhicules clientèle	4 746,20	0,13	4 350,68	0,13	395,52	9,09
68112830 - DAP matériel de bureau	2 124,06	0,06	2 034,77	0,06	89,29	4,39
68112840 - DAP matériel informatique	9 284,70	0,25	8 653,99	0,26	630,71	7,29
68112850 - DAP mobilier	1 428,58	0,04	1 168,41	0,04	260,17	22,27
68174000 - DAP pour dépréciation des cr	82 097,85	2,20	83 173,89	2,53	-1 076,04	-1,29
	113 319,85	3,03	111 829,23	3,40	1 490,62	1,33
Autres charges						
65110000 - Redevances IEO	154 343,72	4,13	137 791,55	4,19	16 552,17	12,01
65120000 - Redevance informatique IEO	101 545,00	2,72	80 542,00	2,45	21 003,00	26,08
65400000 - Pertes sur créances irrécouvr	101 843,69	2,73	48 600,93	1,48	53 242,76	109,55
65800000 - Charges diverses gestion cou	1 816,77	0,05	12,53		1 804,24	NS
65810000 - Débours pour clients	13 882,00	0,37			13 882,00	
	373 431,18	10,00	266 947,01	8,12	106 484,17	39,89
Total	2 366 885,88	63,36	1 996 838,79	60,74	370 047,09	18,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	681 411,76	18,24	561 360,88	17,08	120 050,88	21,39
Produits financiers						
76110000 - Revenus des titres de part. gr	249 977,50	6,69	199 980,00	6,08	49 997,50	25,00
76300000 - Revenus des autres créances			375,01	0,01	-375,01	-100,00
76800000 - Autres produits financiers	79,56		539,51	0,02	-459,95	-85,25
76851000 - Intérêts créditeurs s/ C/C grou	5 927,59	0,16	5 254,37	0,16	673,22	12,81
76862000 - RAP pour dép des immos fina			150 000,00	4,56	-150 000,00	-100,00
	255 984,65	6,85	356 148,89	10,83	-100 164,24	-28,12
Charges financières						
66110001 - Intérêts emprunts véhicules cl	44,71		210,12	0,01	-165,41	-78,72
66110006 - Intérêts sur emprunts agence	1 409,33	0,04	1 880,49	0,06	-471,16	-25,06
66120002 - Intérêts emprunts part. filiales	83 969,62	2,25	89 695,92	2,73	-5 726,30	-6,38
66151000 - Intérêts débiteurs sur C/C gro	7 761,62	0,21	8 225,72	0,25	-464,10	-5,64
66160000 - Intérêts sur découverts	1 377,06	0,04	1 491,41	0,05	-114,35	-7,67
66180000 - Intérêts sur autres dettes	348,72	0,01	715,32	0,02	-366,60	-51,25
66181000 - Intérêts s/ part. des salariés	1 233,24	0,03	1 766,62	0,05	-533,38	-30,19
68662000 - DAP pour dép des immos fina	150 000,00	4,02			150 000,00	
	246 144,30	6,59	103 985,60	3,16	142 158,70	136,71
Résultat financier	9 840,35	0,26	252 163,29	7,67	-242 322,94	-96,10
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	691 252,11	18,50	813 524,17	24,75	-122 272,06	-15,03
Produits exceptionnels						
77140000 - Rentrées des créances amorti			425,86	0,01	-425,86	-100,00
78751000 - Reprise sur provisions pour c			11 320,50	0,34	-11 320,50	-100,00
			11 746,36	0,36	-11 746,36	-100,00
Charges exceptionnelles						
67120000 - pénalités amendes	11 135,00	0,30			11 135,00	
67510000 - VNC fonds de commerce			7 220,00	0,22	-7 220,00	-100,00
67520005 - VNC matériel informatique			295,17	0,01	-295,17	-100,00
67800000 - Autres charges exceptionnelles			12 012,49	0,37	-12 012,49	-100,00
68750000 - DAP prov. pour risques et cha			4 320,50	0,13	-4 320,50	-100,00
	11 135,00	0,30	23 848,16	0,73	-12 713,16	-53,31

AN QR

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Résultat exceptionnel	-11 135,00	-0,30	-12 101,80	-0,37	966,80	-7,99
Participation des salariés						
69100000 - Participation des salariés	50 000,00	1,34	36 000,00	1,10	14 000,00	38,89
	50 000,00	1,34	36 000,00	1,10	14 000,00	38,89
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - Impôts sur les bénéfices	160 612,00	4,30	121 487,00	3,70	39 125,00	32,21
	160 612,00	4,30	121 487,00	3,70	39 125,00	32,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	469 505,11	12,57	643 935,37	19,59	-174 430,26	-27,09

HN R

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	1 420	2 272	-851	-37,48
Coût d'achats marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE	1 420	2 272	-851	-37,48
Production vendue	3 734 467	3 285 214	449 254	13,68
Production stockée				
Production immobilisée				
Cie de matières et sous-traitance	95 731	84 578	11 153	13,19
MARGE DE PRODUCTION	3 638 736	3 200 636	438 100	13,69
CHIFFRE D'AFFAIRES I.T.	3 735 887	3 287 485	448 402	13,64
MARGE BRUTE GLOBALE	3 640 156	3 202 907	437 249	13,65
Autres achats et charges externes	859 472	760 228	99 244	13,05
VALEUR AJOUTEE	2 780 684	2 442 680	338 005	13,84
Subventions d'exploitation	2 400		2 400	
Impôts, taxes et verst assimilés	99 440	52 895	46 545	88,00
Charges de personnel	1 780 695	1 565 168	215 527	13,77
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	902 950	824 617	78 333	9,50
Reprises s/ charges et Transferts	264 988	110 922	154 066	138,90
Autres produits	226	4 598	-4 373	-95,09
Dot. amortissements et provisions	113 320	111 829	1 491	1,33
Autres charges	373 431	266 947	106 484	39,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	681 412	561 361	120 051	21,39
Quote part résultat en commun				
Produits financiers	255 985	356 149	-100 164	-28,12
Charges financières	246 144	103 986	142 159	136,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	691 252	813 524	122 272	15,03
Produits exceptionnels		11 746	-11 746	-100,00
Charges exceptionnelles	11 135	23 848	-12 713	-53,31
Résultat exceptionnel	-11 135	-12 102	967	-7,99
Participation des salariés	50 000	36 000	14 000	38,89
Impôts sur les bénéfices	160 612	121 487	39 125	32,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	469 505	643 935	-174 430	-27,09

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
70700000 - Fournitures refacturées aux cl	1 420,40	2 271,74	-851,34	-37,48
	1 420,40	2 271,74	-851,34	-37,48
MARGE COMMERCIALE	1 420,40	2 271,74	-851,34	-37,48
Production vendue				
70210000 - Frais de chancellerie	111 810,82	87 371,82	24 439,00	27,97
70220000 - Frais déplac. refacturés aux cl	48 952,35	44 249,50	4 702,85	10,63
70230000 - Frais admin. refacturés aux cli	3 055,05	4 410,24	-1 355,19	-30,73
70610000 - Honoraires récurrents	3 113 549,54	2 352 167,55	761 381,99	32,37
70620000 - Honoraires non récurrents	213 516,86	279 959,47	-66 442,61	-23,73
70630000 - Sous-traitance groupe In Exte	247 115,94	221 825,51	25 290,43	11,40
70640000 - Var. produits non encore factu	3 958,00	246 420,70	-242 462,70	-98,39
70641000 - Var. pdts constatés d'avance	-62 013,50	34 186,00	-96 199,50	-281,40
70690000 - Honoraires récurrents export	650,00	1 040,00	-390,00	-37,50
70691000 - Honoraires non récurrents ex	16 000,00		16 000,00	
70810000 - FP refacturés groupe IE	10 936,00		10 936,00	
70820000 - Frais déplac. refacturés group	11 236,99	8 319,84	2 917,15	35,06
70860000 - Autres frais refacturés groupe	865,60	1 741,19	-875,59	-50,29
70861000 - Refacturation portail client	657,80		657,80	
70862000 - Autres frais refacturés hors gr	14 175,60	3 521,68	10 653,92	302,52
	3 734 467,05	3 285 213,50	449 253,55	13,68
Cie de matières et sous-traitance				
60431000 - Sous-traitance achetée group	92 602,05	83 929,95	8 672,10	10,33
60432000 - Sous-traitance achetée hors g	3 129,32	648,00	2 481,32	382,92
	95 731,37	84 577,95	11 153,42	13,19
MARGE DE PRODUCTION	3 638 735,68	3 200 635,55	438 100,13	13,69
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	3 735 887,45	3 287 485,24	448 402,21	13,64
MARGE BRUTE GLOBALE	3 640 156,08	3 202 907,29	437 248,79	13,65
Autres achats et charges externes				
60611000 - Eau	545,41	473,59	71,82	15,17
60612000 - Electricité et gaz	6 774,41	9 708,47	-2 934,06	-30,22
60630000 - Four. entretien & petit équipe	1 566,48	604,03	962,45	159,34
60640000 - Fournitures de bureau	11 397,44	9 800,59	1 596,85	16,29
60641000 - Fournitures informatiques	1 186,08	486,50	699,58	143,80
60642000 - Consommation papier	5 885,06	4 878,29	1 006,77	20,64
60643000 - Fournitures de bureau IEO	1 455,33	1 094,06	361,27	33,02
60660000 - Carburant véhicules clientèle	5 077,51	4 908,37	169,14	3,45
61224000 - Crédit bail véhicules clientèle	6 247,56	5 932,35	315,21	5,31
61320000 - Locations immobilières	107 194,70	96 245,46	10 949,24	11,38
61321000 - Locations parking	534,88	502,33	32,55	6,48
61353000 - Locations photocopieurs	15 540,00	14 245,00	1 295,00	9,09
61354000 - Locations véhicules clientèle	1 262,82	1 550,61	-287,79	-18,56
61357000 - Location matériel d'affranchis	449,91	416,35	33,56	8,06
61400000 - Charges locatives	8 352,94	3 872,41	4 480,53	115,70
61520000 - Entretien & rep. biens immobil	13 618,62	10 535,62	3 083,00	29,26
61550000 - Entretien & rep. biens mobilier	507,04	1 936,03	-1 428,99	-73,81
61554000 - Entretien & rep véhicules clie	2 818,68	2 223,78	594,90	26,75

AN R

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61560000 - Maintenance locaux	322,79	271,47	51,32	18,90
61561000 - Maintenance matériel informa	788,48	2 128,00	-1 339,52	-62,95
61561100 - Maintenance logiciels informa	6 445,98	6 688,92	-242,94	-3,63
61562000 - Maintenance télécommunicati	597,66	542,52	55,14	10,16
61610000 - Primes d'assurance RC	11 042,63	10 006,08	1 036,55	10,36
61620000 - Primes d'assur. multirisques l	2 963,27	2 465,72	497,55	20,18
61630000 - Primes d'assur. véhicules clie	1 623,90	1 424,06	199,84	14,03
61810000 - Documentations générales	349,71	299,90	49,81	16,61
61820000 - Documentation technique	13 184,11	12 881,13	302,98	2,35
61850000 - Frais de formation collaborate	5 190,64	2 969,50	2 221,14	74,80
62120000 - Personnel extérieur groupe IE	52 800,00	40 330,00	12 470,00	30,92
62120100 - Personnel extérieur hors grou	13 133,75	3 034,13	10 099,62	332,87
62220000 - Honoraires SARL gérance ma	268 840,54	245 586,20	23 254,34	9,47
62261000 - Honoraires juridiques	1 500,35		1 500,35	
62262000 - Honoraires CAC	6 990,00	5 160,00	1 830,00	35,47
62263000 - Honoraires autres		250,92	-250,92	-100,00
62270000 - Frais acte et contentieux	794,92	1 325,09	-530,17	-40,01
62300000 - Communications externes	22 092,39	22 158,29	-65,90	-0,30
62310000 - Annonces et insertions	1 611,58	1 421,62	189,96	13,36
62320000 - Rémunérations d'enseigne	580,00	580,00		
62340000 - Cadeaux à la clientèle	6,49	914,40	-907,91	-99,29
62360000 - Catalogues et plaquettes	40,00	79,90	-39,90	-49,94
62380000 - Divers (pourboires, dons cour	95,45	70,83	24,62	34,76
62510000 - Dép. affectés à la clientèle	176 505,26	160 484,91	16 020,35	9,98
62511000 - Dép. non affectés à la clientèl	1 020,00	1 216,30	-196,30	-16,14
62512000 - Déplacements formation	4 576,09	3 906,40	669,69	17,14
62570000 - Réceptions	2 434,86	3 277,65	-842,79	-25,71
62610000 - Frais postaux	20 246,98	15 167,35	5 079,63	33,49
62620000 - Frais de télécommunications	6 336,54	7 319,97	-983,43	-13,43
62622000 - Frais de com. lignes informati	594,00	465,00	129,00	27,74
62623000 - Frais Etebac	5 206,96	3 819,66	1 387,30	36,32
62700000 - Services bancaires	3 578,15	4 615,43	-1 037,28	-22,47
62810000 - Cotisations	29 168,26	25 634,35	3 533,91	13,79
62840000 - Frais de recrutement person	8 395,00	4 318,20	4 076,80	94,41
	859 471,61	760 227,74	99 243,87	13,05
VALEUR AJOUTEE	2 780 684,47	2 442 679,55	338 004,92	13,84
Subventions d'exploitation				
74010000 - Subv. sociales / aides à l'empl	2 400,00		2 400,00	
	2 400,00		2 400,00	
Impôts, taxes et verst assimilés				
63310000 - Versement de transport	7 511,69		7 511,69	
63320000 - Allocation logement	6 260,05		6 260,05	
63330000 - Part. empl. formation pro. con	29 910,30	20 590,95	9 319,35	45,26
63340000 - Part. empl. effort de constructi	5 592,00	4 949,00	643,00	12,99
63350000 - Taxe apprentissage	8 240,21	7 195,00	1 045,21	14,53
63511000 - CFE	4 701,00	1 309,50	3 391,50	258,99
63511200 - CVAE	36 579,00	12 089,00	24 490,00	202,58
63513000 - Autres impôts locaux	183,82	182,00	1,82	1,00
63514000 - Taxe véhicules de société clie	1 977,64	1 442,67	534,97	37,08
63540000 - Dts d'enregistrement et de tim		41,50	-41,50	-100,00

HN SR

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
63710000 - Contribution sociale de solidar	-1 516,00	5 095,00	-6 611,00	-129,75
	99 439,71	52 894,62	46 545,09	88,00
Charges de personnel				
64110000 - Appointements	156 022,12		156 022,12	
64111000 - Appointements production	840 756,70	1 037 002,46	-196 245,76	-18,92
64112000 - Appointements administratif	74 129,80		74 129,80	
64113000 - Appointements associés	83 916,20		83 916,20	
64121000 - Conges payés production	11 182,39	-5 833,00	17 015,39	-291,71
64121100 - Provisions pour CP	13 493,00		13 493,00	
64122000 - Conges payés administratifs	1 967,05		1 967,05	
64124000 - RTT	2 512,89		2 512,89	
64125000 - Autres absences	-6 349,09		-6 349,09	
64130000 - Primes directeurs non associé	12 420,00		12 420,00	
64131000 - Primes production	6 754,00	105 293,17	-98 539,17	-93,59
64132000 - Primes administratif	1 500,00		1 500,00	
64141000 - Indemnités production	7 872,61	60,00	7 812,61	NS
64150000 - 13eme mois directeurs non as	12 773,44		12 773,44	
64151000 - 13eme mois production	51 732,49		51 732,49	
64152000 - 13eme mois administratif	5 073,30		5 073,30	
64153000 - 13eme mois associés	6 862,50		6 862,50	
64510000 - Cotisations URSSAF hors ass	364 311,74	282 300,11	82 011,63	29,05
64512000 - Forfait social sur participation	10 000,00	7 200,00	2 800,00	38,89
64520000 - Cotisations mutuelles hors as	23 585,98	20 722,55	2 863,43	13,82
64530000 - Cotis. caisses de retraite empl	56 310,97	77 481,55	-21 170,58	-27,32
64531000 - Cotis. caisses de retraite cadr	33 618,51		33 618,51	
64540000 - Cotisations Assedic hors asso		46 067,98	-46 067,98	-100,00
64560000 - Cotis. caisses de prévoy. hors	9 611,50	7 758,92	1 852,58	23,88
64580000 - Cotis. autres orga sociaux hor	252,00	1 480,00	-1 228,00	-82,97
64630000 - CAVEC hors associés	4 541,80	3 758,60	783,20	20,84
64712000 - Prov charges sociales sur CP	4 341,00	-2 391,00	6 732,00	-281,56
64713000 - Prov charges sociales sur pri	-3 454,00	10 002,00	-13 456,00	-134,53
64720000 - Versements aux CE et établis	8 611,48	7 648,92	962,56	12,58
64750000 - Médecine du travail	3 078,62	2 686,14	392,48	14,61
64760000 - Tickets restaurant	27 955,80	16 396,05	11 559,75	70,50
64800000 - Autres charges de personnel	3 083,84	4 483,48	-1 399,64	-31,22
64810000 - Indemnités stagiaires	4 174,50	1 200,00	2 974,50	247,88
64820000 - Indemnités de licenciement	300,00		300,00	
64900000 - CICE	-52 248,00	-58 150,00	5 902,00	-10,15
	1 780 695,14	1 565 167,93	215 527,21	13,77
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	902 949,62	824 617,00	78 332,62	9,50
Reprises s/ charges et Transferts				
78153000 - RAP pour IFC	74 073,00	12 758,00	61 315,00	480,60
78174000 - RAP pour dépréciation des cr	121 602,72	62 067,08	59 535,64	95,92
79100000 - Transferts de charges	1 034,04	1 400,00	-365,96	-26,14
79110000 - Remboursements frais agefos	24 926,39	10 040,70	14 885,69	148,25
79120000 - Remboursement agefos - Autr	12 456,50	6 571,92	5 884,58	89,54
79150000 - Trf de charges - Divers social	30 894,90	18 084,16	12 810,74	70,84
	264 987,55	110 921,86	154 065,69	138,90
Autres produits				
75800000 - Produits divers de gestion cou	225,62	4 598,26	-4 372,64	-95,09

AN SR

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Dot. amortissements et provisions	225,62	4 598,26	-4 372,64	-95,09
68111500 - DAP concessions, brevets, lic		430,65	-430,65	-100,00
68112810 - DAP instal. générales, agenc	13 638,46	12 016,84	1 621,62	13,49
68112820 - DAP véhicules clientèle	4 746,20	4 350,68	395,52	9,09
68112830 - DAP matériel de bureau	2 124,06	2 034,77	89,29	4,39
68112840 - DAP matériel informatique	9 284,70	8 653,99	630,71	7,29
68112850 - DAP mobilier	1 428,58	1 168,41	260,17	22,27
68174000 - DAP pour dépréciation des cr	82 097,85	83 173,89	-1 076,04	-1,29
	113 319,85	111 829,23	1 490,62	1,33
Autres charges				
65110000 - Redevances IEO	154 343,72	137 791,55	16 552,17	12,01
65120000 - Redevance informatique IEO	101 545,00	80 542,00	21 003,00	26,08
65400000 - Pertes sur créances irrécouvr	101 843,69	48 600,93	53 242,76	109,55
65800000 - Charges diverses gestion cou	1 816,77	12,53	1 804,24	NS
65810000 - Dépours pour clients	13 882,00		13 882,00	
	373 431,18	266 947,01	106 484,17	39,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	681 411,76	561 360,88	120 050,88	21,39
Produits financiers				
76110000 - Revenus des titres de part. gr	249 977,50	199 980,00	49 997,50	25,00
76300000 - Revenus des autres créances		375,01	-375,01	-100,00
76800000 - Autres produits financiers	79,56	539,51	-459,95	-85,25
76851000 - Intérêts créditeurs s/ C/C grou	5 927,59	5 254,37	673,22	12,81
76662000 - RAP pour dép des immos fina		150 000,00	-150 000,00	-100,00
	255 984,65	356 148,89	-100 164,24	-28,12
Charges financières				
66110001 - Intérêts emprunts véhicules cl	44,71	210,12	-165,41	-78,72
66110006 - Intérêts sur emprunts agence	1 409,33	1 880,49	-471,16	-25,06
66120002 - Intérêts emprunts part. filiales	83 969,62	89 695,92	-5 726,30	-6,38
66151000 - Intérêts débiteurs sur C/C gro	7 761,62	8 225,72	-464,10	-5,64
66160000 - Intérêts sur découverts	1 377,06	1 491,41	-114,35	-7,67
66180000 - Intérêts sur autres dettes	348,72	715,32	-366,60	-51,25
66181000 - Intérêts s/ part. des salariés	1 233,24	1 766,62	-533,38	-30,19
68662000 - DAP pour dép des immos fina	150 000,00		150 000,00	
	246 144,30	103 985,60	142 158,70	136,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	691 252,11	813 524,17	-122 272,06	-15,03
Produits exceptionnels				
77140000 - Rentrées des créances amorti		425,86	-425,86	-100,00
78751000 - Reprise sur provisions pour c		11 320,50	-11 320,50	-100,00
		11 746,36	-11 746,36	-100,00
Charges exceptionnelles				
67120000 - pénalités amendes	11 135,00		11 135,00	
67510000 - VNC fonds de commerce		7 220,00	-7 220,00	-100,00
67520005 - VNC matériel informatique		295,17	-295,17	-100,00
67800000 - Autres charges exceptionnelle		12 012,49	-12 012,49	-100,00
68750000 - DAP prov. pour risques et cha		4 320,50	-4 320,50	-100,00
	11 135,00	23 848,16	-12 713,16	-53,31
Résultat exceptionnel	-11 135,00	-12 101,80	966,80	-7,99

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/06/14 au 31/05/15 12 mois	du 01/07/13 au 31/05/14 11 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Participation des salariés				
69100000 - Participation des salariés	50 000,00	36 000,00	14 000,00	38,89
	50 000,00	36 000,00	14 000,00	38,89
Impôts sur les bénéfices				
69500000 - Impôts sur les bénéfices	160 612,00	121 487,00	39 125,00	32,21
	160 612,00	121 487,00	39 125,00	32,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	469 505,11	643 935,37	-174 430,26	-27,09

DOSSIER DE GESTION

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/05/2015	%	31/05/2014	%
Ventes de marchandises	1 420	100,00	2 272	100,00
Achats de marchandises				
Variation stocks de marchandises				
Marge commerciale	1 420	100,00	2 272	100,00
Ventes de produits finis et travaux	163 818	4,39	136 032	4,14
Ventes de services	3 570 649	95,61	3 149 182	95,86
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	3 734 467	100,00	3 285 214	100,00
Achats matières et consommables				
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance	95 731	2,56	84 578	2,57
Marge de production	3 638 736	97,44	3 200 636	97,43
ACTIVITE	3 735 887	100,00	3 287 485	100,00
MARGE GLOBALE	3 640 156	97,44	3 202 907	97,43
Autres achats et charges externes	859 472	23,01	760 228	23,12
VALEUR AJOUTEE	2 780 684	74,43	2 442 680	74,30
Subventions d'exploitation	2 400	0,06		
Impôts & taxes	99 440	2,66	52 895	1,61
Salaires	1 282 619	34,33	1 136 523	34,57
Charges sur salaires	498 076	13,33	428 645	13,04
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	902 950	24,17	824 617	25,08
Autres produits , Reprise amortissements	265 213	7,10	115 520	3,51
Autres Charges	373 431	10,00	266 947	8,12
Dotations amortissements et provisions	113 320	3,03	111 829	3,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	681 412	18,24	561 361	17,08
Opérations en commun				
Produits financiers	255 985	6,85	356 149	10,83
Charges financières	246 144	6,59	103 986	3,16
Résultat financier	9 840	0,26	252 163	7,67
RESULTAT COURANT	691 252	18,50	813 524	24,75
Produits exceptionnels			11 746	0,36
Charges exceptionnelles	11 135	0,30	23 848	0,73
Résultat exceptionnel	-11 135	-0,30	12 102	0,37
Impôts sur les bénéfices et participation	210 612	5,64	157 487	4,79
RESULTAT NET	469 505	12,57	643 935	19,59

DOSSIER DE GESTION

Capacité d'autofinancement

	31/05/2015	31/05/2014
Résultat net	469 505	643 935
+ Dotations aux amortissements	181 222	28 655
+ Dotations aux provisions		4 321
+ Dotations pour dépréciation des actifs	82 098	83 174
- Reprises sur charges calculées	195 676	236 146
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des Immobilisations cédées (675)		7 515
= Capacité d'autofinancement	537 149	531 455

	31/05/2015	31/05/2014
Excédent Brut d'Exploitation	902 950	824 617
+ Transfert de charges	69 312	36 097
+ Autres produits d'exploitation	226	4 598
- Autres charges d'exploitation	373 431	266 947
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	255 985	206 149
- Charges financières	96 144	103 986
+ Produits exceptionnels		426
- Charges exceptionnelles	11 135	12 012
- Participation des salariés	50 000	36 000
- Impôts sur les bénéfices	160 612	121 487
= Capacité d'autofinancement	537 149	531 455

DOSSIER DE GESTION

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	537 149	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	537 149	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	78 412	
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés	340 472	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail	107 489	
Subventions d'investissement		
Total des ressources	1 063 522	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		301 000
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		272 151
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		367 641
Total des emplois		940 791
Variation du fonds de roulement net global	122 731	

	31/05/2015	31/05/2014	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	1 709 418	1 796 798		87 380
Autres créances	92 202	90 194	2 008	
Comptes de régularisation	47 793	35 827	11 966	
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	181 512	297 171	115 659	
Dettes fiscales et sociales	743 763	740 415		3 348
Autres dettes	23 002	19 952		3 050
Comptes de Régularisation	380 764	317 729		63 035
Dégagement net de fonds de roulement				27 180
Variation de la trésorerie active	69 276	2 672	66 604	
Variations de la trésorerie passive	94 342	177 648	83 307	
Variation nette de trésorerie			149 911	
Variation du fonds de roulement net global			122 731	

DOSSIER DE GESTION

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	469 505	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	263 320	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		195 676
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation :	537 149	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	78 412	
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés	340 472	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice	107 489	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	526 373	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		301 000
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		272 151
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants et versements aux associés		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-bail		367 641
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		940 791
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :		174 976
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :		52 245
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Diminution de l'en-cours clients	87 380	
Augmentation des autres créances		13 974
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		115 659
Augmentation des dettes fiscales et sociales	3 348	
Augmentation des autres dettes	66 084	
Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation	27 180	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :		25 065

LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS IN EXTENSO ALENCON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		30 rue d'Alençon 61009 ALENCON CEDEX		Durée de l'exercice précédent*		11	
Numéro SIRET*		3 0 8 1 7 4 3 3 3 0 0 0 3 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/05/2015	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	57 100	AG	57 100	
		Fonds commercial (1)	AH	102 311	AI		102 311
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	464 622	AU	366 277	98 344
		Immobilisations en cours	AV	50 716	AW		50 716
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	4 702 281	CV	970 000	3 732 281
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	2 113	BE		2 113
		Prêts	BF	14 242	BG		14 242
		Autres immobilisations financières*	BH	14 398	BI		14 398
TOTAL (II)		BJ	5 407 786	BK	1 393 378	4 014 408	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 709 418	BY	162 366	1 547 052
		Autres créances (3)	BZ	127 310	CA		127 310
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	69 276	CG		69 276
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	47 792	CI		47 792
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	1 953 798	CK	162 366	1 791 432
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer	(IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations	(V)	CM				
	Ecart de conversion actif*	(VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	7 361 584	1A	1 555 744	5 805 840
Renvois : (1) Dont droit au bail :		35 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	14 242	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS IN EXTENSO ALENCON</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>105 000</u>)	DA	105 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	557 414
	Report à nouveau	DH	(51 010)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	469 505
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II)	DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	51 462
		TOTAL (III)	DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 844 009
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	489 920
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	181 511
	Dettes fiscales et sociales	DY	743 762
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	23 001
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	380 763
	TOTAL (IV)	EC	4 662 969
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 805 840
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 223 577
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	94 341	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO ALENCON						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 420	FB		FC	1 420	
	Production vendue { biens * services *	FD	163 818	FE		FF	163 818	
		FG	3 553 998	FH	16 650	FI	3 570 648	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 719 237	FK	16 650	FL	3 735 887	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 400	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	264 987	
	Autres produits (1) (11)					FQ	225	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 003 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	955 202	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	99 439	
	Salaires et traitements*					FY	1 282 619	
	Charges sociales (10)					FZ	498 075	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	31 222
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	82 097
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	373 431	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 322 088
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	681 411	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	249 977	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 007	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	255 984	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	150 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	96 144	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	246 144	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9 840	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	691 252	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS IN EXTENSO ALENCON</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 135	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 135	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 135)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	50 000	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	160 612	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 259 485	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 789 980	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	469 505	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	6 247
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	255 905	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	7 761	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	69 311	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	255 888	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		11 135	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☐

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	11 135
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	11 135
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS IN EXTENSO ALENCON										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.	TOTAL I				CZ		D8		D9				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				KD	159 412	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	262 257	KW		KX	1 545		
		Matériel de transport *				KY	18 984	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	167 152	LC		LD	14 681		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	50 716			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	448 394	LO		LP	66 943			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U	4 549 442	8V		8W	194 918		
Autres titres immobilisés				IP	2 111	1R		IS	1				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	54 686	IU		IV	10 286				
TOTAL IV				LQ	4 606 240	LR		LS	205 206				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	5 214 047	ØH		ØJ	272 150				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	159 412		IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers				IU		MM	263 803	MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP	18 984	MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	181 833	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	50 716		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE			NF	
	TOTAL III				IY		NG		NH	515 338		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IO		ØX	42 079	ØY	4 702 281		ØZ
Autres titres immobilisés				II		2B		2C	2 113		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	36 332	2F	28 640		2G		
TOTAL IV				I3		NJ	78 411	NK	4 733 034		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	78 411	ØL	5 407 786		ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AM SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS IN EXTENSO ALENCON</u>								Néant ☐ *	
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	57 100	PF		PG		PH	57 100
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	190 198	QE	13 638	QF		QG	203 836
	Matériel de transport	QH	11 417	QI	4 746	QJ		QK	16 163
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	133 439	QM	12 837	QN		QO	146 276
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	335 055	QV	31 222	QW		QX	366 277
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	392 156	ØP	31 222	ØQ		ØR	423 378
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

HN 52

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS IN EXTENSO ALENCONNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

HN SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO ALENCON										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP	14 242	UR	14 242	US				
	Autres immobilisations financières			UT	14 398	UV		UW	14 398			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	298 236		298 236					
	Autres créances clients			UX	1 411 182		1 411 182					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	204		204					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	34 896		34 896					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	22 339		22 339					
	Groupe et associés (2)			VC	35 108		35 108					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	34 762		34 762					
	Charges constatées d'avance			VS	47 792		47 792					
	TOTAUX			VT	1 913 162	VU	1 898 763	VV	14 398			
RENOIS	(1)	Montant des		VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE	28 205							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	94 341		94 341						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 749 667		369 523		1 446 714		933 430		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	81 505		22 258		59 247				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	181 511		181 511						
Personnel et comptes rattachés			8C	245 271		245 271						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	172 761		172 761						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	3 232		3 232						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	314 107		314 107						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 390		8 390						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	408 414		408 414						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	23 001		23 001						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	380 763		380 763						
TOTAUX			VY	4 662 969	VZ	2 223 577		1 505 961		933 430		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	107 489	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	342 949	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

(ligne 1 à 1)
N° 2058-A

SAS IN EXTENSO ALENCON

[illegible]

HN 8

SAS IN EXTENSO ALENCON

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS IN EXTENSO ALENCON</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *				ZV	127 195
Provisions pour risques et charges *				ZW	110 387
Provision IDR				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer				9K	9L
Contribution de solidarité				9M	2 103
Participation des salariés				9N	36 000
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	177 195
				YO	222 563
				↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS IN EXTENSO ALENCON										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(51 010)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB					
					{ - Autres réserves	ZD	342 935				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	643 935		Dividendes	ZE	301 000				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	0F	592 925		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	(51 010)				
				TOTAL II	ZH	592 925					
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS									Exercice N :		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	23 100		YQ	2 603					
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance				YT	95 731					
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	132 072		XQ	133 335					
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU	65 933					
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	278 125					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	29 168		ST	382 076					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	955 202					
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	41 280					
IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	58 159					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	99 439					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	742 674					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	250 531					
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *				0B	1 256 867					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 3 handicapés :)				YP	39					
	Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2.51 %					
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP									
— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0								ZR	1		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO ALENCON

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				150 000	
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						150 000)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

HN SR

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO ALENCON		Néant	X*		
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

175 52

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO ALENCON

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS IN EXTENSO ALENCONNéant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HN SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS IN EXTENSO ALENCON</u>		Néant ☐ *																					
Exercice ouvert le : <u>01/06/2014</u> et clos le : <u>31/05/2015</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>																					
I Production de l'entreprise																							
Ventes de marchandises	OA	1 420																					
Production vendue – Biens	OB	163 818																					
Production vendue – Services	OC	3 570 648																					
Production stockée	OD																						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE																						
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	2 400																					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	225																					
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	37 383																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK																						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL																						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT																						
TOTAL 1	OM	3 775 896																					
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																							
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON																						
Variation de stocks (marchandises)	OO																						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP																						
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ																						
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	823 973																					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	1 263																					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU																						
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	373 431																					
Abandons de créances à caractère commercial	OX																						
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY																						
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ																						
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9																						
TOTAL 2	OJ	1 198 667																					
III Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	2 577 228																				
IV Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)	SA	2 577 228																					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV																						
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 773 270																					
Période de référence	GY	0	1	/	0	6	/	2	0	1	4	GZ	3	1	/	0	5	/	2	0	1	5	
Date de cessation	HR																						
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																							

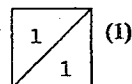
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2015

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/05/2015

N° SIRET

3 0 8 1 7 4 3 3 3 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS IN EXTENSO ALENCON

ADRESSE (voie)

30 rue d' Alençon

CODE POSTAL

61009

VILLE

ALENCON CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 497

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 3

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

IN EXTENSO SECAG

N° SIREN (si société établie en France)

309847119

% de détention

99.91

Nb de parts ou actions

3 497

Adresse :

N°

26

Voie

route de Coutances

Code Postal

50350

Commune

DONVILLE LES BAINS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

HN SR

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2015

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/05/2015

N° SIRET 3 0 8 1 7 4 3 3 3 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS IN EXTENSO ALENCON

ADRESSE (voie) 30 rue d' Alençon

CODE POSTAL 61009

VILLE ALENCON CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique SAS Dénomination IN EXTENSO L'AIGLE

N° SIREN (si société établie en France) 511892408

% de détention 100.00

Adresse : N° 21 Voie place Verdun

Code Postal 61300 Commune L'AIGLE

Pays FRANCE

Forme juridique SASU Dénomination IN EXTENSO EURE

N° SIREN (si société établie en France) 335232922

% de détention 100.00

Adresse : N° 7 Voie rue Aimé Charpentier

Code Postal 27240 Commune DAMVILLE

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

47 82



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

01/06/2014	31/05/2015	
Bénéficiaire ou titulaire de la déclaration		X

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SAS IN EXTENSO ALENCON	
SIRET	
3 0 8 1 7 4 3 3 3 0 0 0 3 6	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
30 rue d' Alençon BP 321 61009 ALENCON CEDEX	

B RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

C ACTIVITÉ

Activités exercées	Activités comptables	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------	--

D RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (art 223 A à U du CGI)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	465 456	Bénéfice imposable à 15 %	0	Déficit	0
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			

E IMPUTATIONS (art 223 A à U du CGI)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

F CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art 223 A à U du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel ou du cabinet comptable	Nom et adresse du déclarant
SAS IN EXTENSO ALENCON 30 rue d' Alençon 61009 ALENCON CEDEX Tel: 02 33 80 27 27	
Nom et adresse du CGA ou du visum conventionné	Identité du déclarant
N° d'agrément du CGA	Date: 29/06/2015 Lieu: ALENCON CEDEX
Tel:	Qualité et nom du signataire: Directeur général RETAUX SEBASTIEN
	Signature:

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	301 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		301 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES se reporter à l'annexe 1 pour un plus grand nombre de modèles

[illegible]

H. AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME

[illegible]

THE DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS VALEURS À LONG TERME IMPOSÉES A L'ISF	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

An se

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
--	--	---------

Au titre de l'année N

Désignation, adresse et n° siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé SAS IN EXTENSO ALENCON 30 rue d' Alençon BP 321 61009 ALENCON CEDEX 30817433300036	Néant	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire X

CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédit d'impôt	Montant

CREANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	52 836
Réduction d'impôt au titre du mécénat	3 570
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	880 601
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

CREANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE	
Crédit d'impôt	Montant

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT - Autres crédits d'impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT
(Articles 200 et 238 bis du code général des impôts)

Nouveauté : Un nouveau tableau n°2069-RCI, annexé à la déclaration de résultat, permet aux entreprises de déclarer tous leurs crédits d'impôt. Si vous déclarez la réduction d'impôt mécénat sur l'imprimé n° 2069-RCI-SD vous êtes dispensés du dépôt de la déclaration n°2069-M-SD. Le présent formulaire vous permettra de calculer votre crédit et sera transmis à l'administration fiscale uniquement en cas de demande d'information.

Exercice du 01/06/2014 au 31/05/2015 ou année¹

Dénomination de l'entreprise	SAS IN EXTENSO ALENCON
Adresse	30 rue d' Alençon BP 321 61009 ALENCON CEDEX
N° Siren	308174333

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	
Adresse	
N° Siren	

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	3 735 887	Plafond de déductibilité (ligne 1 x 5 %)	2	18 679
----------------------------------	---	-----------	---	---	--------

I - DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes	3	5 950
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ²	3b	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	5 950
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 - ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	
Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 - ligne 4)]	7	

II - APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	5 950
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 - ligne 8)	9	12 729

¹ Pour les entreprises individuelles.

² Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572.

SAS IN EXTENSO ALENCON

III – PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédent de versement constaté au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables ³	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents ⁴		Excédents imputés ⁵		Excédents restant à imputer ⁶ (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A		10		
N-4		B (A-10)		11		
N-3		C (B-11)		12		
N-2		D (C-12)		13		
N-1		E (D-13)		14		
				15	Total	

IV – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT

Réduction d'impôt de l'exercice ⁷ [ligne 4 + ligne 15] x 60 %	16	3 570
--	----	-------

V – RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ⁸

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
Total		

VI – UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	17	155 152
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 16)	18	3 570
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 17 – montant case 18 si case 17 > case 18)	19	151 582
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 18 – montant case 17 si case 18 > case 17)	20	

³ Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

⁴ Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

⁵ Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

⁶ Ces montants seront reportés sur la prochaine déclaration.

⁷ Montant à reporter sur la déclaration de résultats dans la rubrique imputations et crédits d'impôts.

⁸ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 16.

SAS IN EXTENSO ALENCON

Etat de suivi pour l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personne disposant de réductions d'impôts non imputées au titre des années antérieures.

Nom et adresse du déclarant	Désignation : Complément de désignation : N° / Type / Libellé voie : Complément adresse : Code postal / Ville : Pays :
Nom et adresse de la société	SAS IN EXTENSO ALENCON 30 rue d' Alençon BP 321 61009 ALENCON CEDEX
N° SIREN de la société	308174333

Montant de la réduction d'impôt de l'année (report de la ligne 16 de l'imprimé 2069-M-SD))	3 570
---	-------

SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042 de l'année N-1 ⁹	21	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	22	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 21 - ligne 22)	23	

RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 ¹⁰	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N ¹¹ (colonne 1 - colonne 2)
	1	2	3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 ¹²		TOTAL	24
Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042 de l'année (montant ligne 16 + montant ligne 24) ¹³			25

⁹ Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

¹⁰ Reporter le montant indiqué ligne 22, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

¹¹ Ce montant sera reporté en colonne 1 lors de la souscription de ce suivi au titre de l'année suivante.

¹² Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 21.

¹³ Ce montant sera à reporter à la ligne 21 de la déclaration n° 2069-M-SD à souscrire l'année suivante.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Nouveauté : Un nouveau tableau n° 2069-RCI, annexé à la déclaration de résultat, permet aux entreprises de déclarer tous leurs crédits d'impôt. Si vous déclarez le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi sur l'imprimé n°2069-RCI-SD vous êtes dispensés du dépôt de la déclaration n°2079-CICE-SD. Le présent formulaire vous permet de calculer votre crédit et sera transmis à l'administration fiscale uniquement en cas de demande d'information.

VOUS POUVEZ TELE-DECLARER CE FORMULAIRE EN UTILISANT LA PROCEDURE EDI-TDFC. POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA TELEDECLARATION, VEUILLEZ CONSULTER LE PORTAIL FISCAL WWW.IMPOTS.GOUV.FR, RUBRIQUE "PROFESSIONNELS"

Exercice ouvert le	01/06/2014	Clos le	31/05/2015
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SAS IN EXTENSO ALENCON 30 rue d' Alençon BP 321 61009 ALENCON CEDEX	30817433300036
	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

TITRE DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE ENVIÉE 2014	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaire (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) ¹	1	880 601
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	52 836
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers)	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10 %)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	52 836
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	52 836

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

II - CADRE A COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES DE PARTICIPATION DÉTENTRICES DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) ③ X
TOTAL				7

III - CADRE A SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) ③ X
TOTAL				

IV - DÉTERMINATION DU MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT DISPONIBLE POUR L'ENTREPRISE (SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES RELEVANT DE L'IMPÔT SUR LE REVENU) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	52 836
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro	10	52 836
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	52 836

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n°2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14	15	

³ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance perçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	52 836

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : reporter le montant du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO (case 8TL ou 8UW).

IV-4. Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit (hors préfinancement) :

Solde de la créance non imputée sur l'impôt dont la mobilisation sera demandée	18	
--	----	--

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

CA17PROREC

30 rue d' Alençon
BP 321
61009 ALENCON CEDEX

[illegible]

HN 2

CA18CHAPAY

30 rue d' Alençon
BP 321
61009 ALENCON CEDEX

[illegible]

74N 2

CA20CHAAVA

30 rue d' Alençon
BP 321
61009 ALENCON CEDEX

[illegible]

7N SR

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise	SAS IN EXTENSO ALENCON 30 rue d' Alençon BP 321 61009 ALENCON CEDEX
-----------------------------	--

[illegible]

ETAT(S) DES INSCRIPTIONS

Référence du demandeur

IN EXTENSO L'AIGLE

Etat des inscriptions

Nombre de pages du document (y compris cette page) : 2

Référence du débiteur :

IN EXTENSO L'AIGLE
Société par actions simplifiée
511 892 408 (2009 B 145)

21 PLACE DE VERDUN

61300 L'AIGLE

Type(s) d'état(s) :

- ETAT DES INSCRIPTIONS DU GAGE SANS DEPOSSESSION :
- > Parts sociales (catégorie 12)



GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON

E T A T D E S I N S C R I P T I O N S
AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR

DU CHEF DE IN EXTENSO L'AIGLE
 Société par actions simplifiée
 21 PLACE DE VERDUN

 61300 L'AIGLE

ACTIVITE

Référence 511 892 408 (2009 B 145)

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : IN EXTENSO L'AIGLE

ETAT DES INSCRIPTIONS DU GAGE SANS DEPOSSESSION
DECRET N° 2006-1804 DU 23 DECEMBRE 2006 PRIS POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 2338 DU CODE CIVIL

N E A N T

-> Parts sociales (catégorie 12)

COUT HT : 2.60 EUR REQUISITIONS GAGE SANS DEPOSSESSION
POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON A CE JOUR
Délivré le 21/09/2015 à 15:02. LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON

ETAT DU CHEF DE : IN EXTENSO L'AIGLE - 21 PLACE DE VERDUN--61300 L'AIGLE
DEMANDE PAR : IN EXTENSO L'AIGLE



47 2

ETAT(S) DES INSCRIPTIONS

Référence du demandeur

IN EXTENSO L'AIGLE

Etat des inscriptions

Nombre de pages du document (y compris cette page) : 2

Référence du débiteur :

IN EXTENSO L'AIGLE
Société par actions simplifiée
511 892 408 (2009 B 145)

21 PLACE DE VERDUN

61300 L'AIGLE

Type(s) d'état(s) :

ETAT COMPLET.



ETAT DES INSCRIPTIONS
AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR

DU CHEF DE IN EXTENSO L'AIGLE
Société par actions simplifiée
21 PLACE DE VERDUN
61300 L'AIGLE

ACTIVITE

Référence 511 892 408 (2009 B 145)

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : IN EXTENSO L'AIGLE

ETAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DE VENDEUR, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT SUR FONDS DE COMMERCE OU SUR FONDS ARTISANAL, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT DE L'OUTILLAGE ET DU MATERIEL D'EQUIPEMENT, DES WARRANTS	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRETS ET DELAIS PRIS EN APPLICATION DE L'ART. L.621-32/III/3e DU CODE DE COMMERCE ET DE L'ARTICLE 60 DU DECRET DU 27 DECEMBRE 1985	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DU GAGE DES STOCKS (DECRET N° 2006-1803 DU 23 DECEMBRE 2006)	NEANT
ETAT DES DECLARATIONS DE CREANCES EN SUIITE D'APPORT (ARTICLE L.141-22 DU CODE DE COMMERCE)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS PROVISOIRES DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT JUDICIAIRE (LOI DU 9 JUILLET 1991 N° 91-650, DECRET DU 31 JUILLET 1992 N° 92-755)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES CLAUSES D'INALIENABILITE	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DES PRIVILEGES GENERAUX DE LA SECURITE SOCIALE ET DES REGIMES COMPLEMENTAIRES (ARTICLES L 243-4, L 243-5, R 243-46 A 58 ET R 612-5 DU CODE DE LA SECURITE SOCIALE)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE PRIVILEGE DU TRESOR (ARTICLES 1920 A 1929 SEPTIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS ET ANNEXE II ARTICLE 396 BIS)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS DE L'OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION (ARTICLES L.8253-1 à 7, et R.8253-15 à 24 DU CODE DU TRAVAIL)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL OU DE LEASING EN MATIERE MOBILIERE (LOI DU 2 JUILLET 1966 ET DECRET DU 4 JUILLET 1972)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE VENTE ASSORTIS D'UNE CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (ARTICLE L.621-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
ETAT DES INSCRIPTIONS RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE LOCATION (ARTICLE L.621-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)	NEANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES PROTETS RELEVES DANS LE DELAI IMPARTI PAR L'ARTICLE L.511-57 DU CODE DE COMMERCE DECRET DU 30 OCTOBRE 1935 MODIFIE PAR LA LOI DU 30 DECEMBRE 1991 N° 91-1382, DECRET DU 22 MAI 1992 N° 92-456	NEANT

COUT HT : 39.00 EUR ETATS EN TOTALITE
POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON A CE JOUR
Délivré le 21/09/2015 à 15:02. LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON

ETAT DU CHEF DE : IN EXTENSO L'AIGLE - 21 PLACE DE VERDUN--61300 L'AIGLE
DEMANDE PAR : IN EXTENSO L'AIGLE



4711 cl